

**COMMUNAUTÉ URBAINE
MARSEILLE PROVENCE METROPOLE**

**CONSEIL DU DU
19 NOVEMBRE 2007**

Procès-verbal de séance

La séance est ouverte à 09 H 30
sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN,
Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat,
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRESIDENT.- Mes chers collègues, la séance est ouverte.

Je sou mets à votre approbation le procès verbal du Conseil du 8 octobre 2007.

(Le procès verbal de la séance du 8 octobre 2007 est approuvé à l'unanimité)

Y a-t-il des observations sur le compte rendu des décisions du Bureau du 8 octobre 2007 ?

(Le compte rendu des décisions du Bureau du 8 octobre 2007 est approuvé à l'unanimité)

Y a-t-il des observations sur le compte rendu des décisions du Président ?

(Le compte rendu des décisions du Président est approuvé à l'unanimité)

Monsieur BERNARDI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, à l'examen de l'ordre du jour, aucun des rapports inscrits ne permet déce mment de traiter un sujet qui pourtant mérite d'être évoqué à cet instant, c'est le problème du prix de l'eau dans notre Communauté Urbaine.

J'ai reçu vendredi, comme les autres Président de Groupe (je l'ai vérifié) et un certain nombre d'élus de cette Communauté Urbaine, une longue lettre de M. Loïc Fauchon. Je ne souhaite engager à cet instant aucune polémique.

Je dirai simplement que les observations qui sont faites par *l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir*, qui est une organisation habituellement considérée comme sérieuse, m'intriguent et, je pense, intriguent tous les membres de cette Assemblée et nous devons aux citoyens de cette Ville et aux communes avoisinantes la limpidité et la clarté.

Ce que je demande, Monsieur le Président, c'est que nous réfléchissions, et que vous réfléchissiez, à la mise en œuvre de moyens de contrôle qui vous permettent de savoir ce qui est vrai et ce qui est faux.

J'ajoute que nous savons que le contrat de la SERAM et de la Société des Eaux de Marseille sont à renouveler pour le prochain mandat. Notre collectivité a donc le plus grand intérêt à disposer des données techniques, des analyses comptables fournies par des organismes d'une qualité absolument indiscutable qui soient dans un rapport de force convenable avec ces sociétés qui sont parmi les plus grandes de notre pays.

A ce titre, je vous demande Monsieur le Président d'envisager qu'une commission approfondie soit attribuée.

Et je terminerai en disant que j'ai trouvé légèrement désagréable que M. Fauchon nous mette en cause dans sa lettre. En effet, il dit que ce que dit l'UFC, c'est-à-dire cette analyse des prix, consisterait à contester nos choix et à nous mettre nous-même en cause.

Je dois dire Monsieur le Président que je comprends parfaitement que M. Fauchon et la Société des Eaux de Marseille se sentent attaqués ou mis en cause par les

analyses qui ont été faites par l'*Union Fédérale des Consommateurs* et il leur appartient d'en tirer toutes les conséquences adéquates. Mais je crois que nous, nous ne sommes pas mis en cause par ce genre d'analyse.

Vous vous souviendrez, mes chers collègues, qu'à Bordeaux, la Communauté Urbaine a obtenu des sommes énormes en réintégration. Je ne dis pas que nous sommes dans la même situation, je dis simplement à la Société des Eaux de Marseille ou à la SERAM, que ce sont nos délégataires, ce sont eux qui nous doivent des comptes et nous ne sommes pas associés à eux.

Monsieur ASSANTE.- Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur cette analyse qu'a faite le journal *Que Choisir* qui nous a interpellés car nous n'avons pas été interrogés. Les journalistes qui sont ici, généralement lorsqu'ils font un dossier, prennent la peine d'interviewer, soit un fonctionnaire, soit un délégataire, soit un élu pour avoir un certain nombre d'explications par rapport aux conclusions qu'ils ont eux-mêmes trouvées. Là, aucune question n'a été posée à aucun de ces trois représentants. On est un peu surpris de cela.

Deuxième élément à soulever, *Que Choisir* participe à des commissions auxquelles ils sont associés pour la délégation de service public et les représentants de *Que Choisir* ne sont pas venus à ces dernières réunions au moment où ils travaillent sur cette question. Là aussi, c'est pour le moins troublant et l'analyse qu'ils font par rapport à notre dossier laisse transparaître un certain nombre d'interrogations sur la gestion, point sur lequel nous ne nous sommes jamais élevés ici, ni d'un côté, ni de l'autre, quant au travail réellement effectué par le délégataire car nous avons toujours considéré que le délégataire faisait très bien son travail. Et le vote unanime chaque fois que le rapport est présenté ici, laissait à penser que tout le monde avait cette position.

Nous sommes très surpris des conclusions qu'ils ont notamment sur le prix du mètre cube de l'eau, pas tant sur le prix réel lui-même puisque celui-ci, dans la moyenne nationale, n'est jamais remis en cause. C'est sur la partie dite de la marge où il apparaît que la Société des Eaux de Marseille aurait une marge de 56% du prix du mètre cube. Force est de constater qu'ils n'ont pas retenu tout ce qu'il convenait de retenir sur le prix du mètre cube de l'eau. Je vais donner un exemple. Quand *Que Choisir* évalue l'enveloppe qui est dévolue à la masse salariale à 5.6 M€ alors qu'elle est de 24 M€, on se demande comment ils ont pu ne retenir qu'une partie de la masse salariale de la Société des Eaux de Marseille. C'est quand même un peu surprenant puisque vous avez un écart de 18M€. Cela impacte sur la marge immédiatement. En se posant un certain nombre de questions, on peut se demander si c'est tant objectif que cela.

Ensuite, sur le renouvellement des réseaux, ils ne retiennent que 2.9 M€ alors qu'il est bien inscrit dans les documents que 9.5 M€ sont investis pour renouveler les réseaux.

De la même manière, l'enveloppe qui est donnée à la sous-traitance est évaluée par *Que Choisir* à 2.70 M€ alors que ce sont plus de 8 M€. Tout cela impacte directement sur la marge. A cela se rajoutent l'entretien, le fonctionnement de la branche du Canal de Marseille qui nous approvisionne en eau, car vous savez que l'eau que nous récupérons, c'est celle de la Durance et il faut la transporter, la stocker et ensuite la traiter. Ce sont au moins 5 M€ par an.

Tout cela impacte directement sur la marge. Je pourrais ajouter aussi qu'ils nous impactent chez nous, pardonnez-moi de le rappeler une nouvelle fois, les subventions théoriques que nous devons toucher des autres collectivités. Ils appliquent un ratio national où, sur les stations d'épuration, sur les stations de biofiltration des eaux potables, les collectivités donnent entre 20 et 30%. Ils sont partis de cette idée, fausse ici. Il faut encore une fois réaffirmer que les collectivités du Conseil Régional et du Conseil Général ne donnent rien en terme de subvention. Je ne vais pas reprendre ce que j'ai dit sur les stations d'épuration et qui a été constaté au compte administratif. Le montant total des subventions

du Conseil Général n'est même pas de 1%, mais de 0.81%. *Que Choisir* est parti d'un a priori louable qui consiste à dire que toutes les collectivités de France donnent entre 20 et 30% de subventions.

Nous disons que c'est un moyen de revoir nos collègues du Conseil Général et du Conseil Régional pour leur demander comment il se fait qu'ici, on n'applique pas les règles qui s'appliquent partout en France. Nous ne voulons pas avoir de critères spécifiques par rapport à la Communauté Urbaine, nous voulons simplement la justice pour tous, cette justice que met en exergue *Que Choisir* et sur laquelle vous vous êtes penchés avec beaucoup d'attention.

Tout cela fait que si on le réintègre dans le coût de l'eau par rapport à la production d'eau, puisque la Société des Eaux de Marseille a distribué 54 millions de mètres cubes, j'arrive à une marge de la SEM de 6.52%. On est bien dans les sommes indiquées dans le courrier, c'est-à-dire aux alentours de 7% de la marge qui est effectivement encaissée par la Société des Eaux de Marseille. Et nous ne trouvons pas que ce soit anormal puisque c'est tout à fait la marge moyenne que l'on peut envisager sur ces questions-là.

En plus, dire que certaines collectivités veulent retourner en régie parce que c'est mieux géré, parce que c'est moins cher et mettre en évidence Grenoble, quand on sait que la Société des Eaux de Marseille est attributaire d'un marché sur la régie de Grenoble pour gérer la commercialisation et donc le lien avec les consommateurs, c'est quand même stupéfiant !

Grenoble, en régie, travaille avec un délégataire qui s'appelle la Société des Eaux de Marseille, c'est surprenant ! Finalement, ce qui serait bon à Grenoble ne serait pas bon ici ?

Au-delà des chiffres que je viens de vous indiquer qui impactent directement sur la marge telle que cela a été énoncé, on voit immédiatement au travers de quelques chiffres que cela ne tient pas. Je ne vais pas revenir sur toutes les qualités de la Société des Eaux de Marseille, sur son travail, sur son implication, sur son rôle vis-à-vis des consommateurs, sur la prise en compte des difficultés des uns et des autres, sur le fait d'avoir supprimé toutes les boîtes à eau. Je rappelle qu'en 1995, il y avait près de 5000 boîtes à eau, aujourd'hui, il n'y en a plus que 1200 et nous continuons à travailler dans ce sens. La Société des Eaux de Marseille a tenu le Conseil Mondial de l'Eau, elle a vraiment une compétence reconnue à la fois par le service qui est rendu et par le rayonnement de cette Société des Eaux. Au-delà de la marge, je crois qu'ici on peut tous continuer à voter tranquillement pour la gestion de l'eau par la Société des Eaux de Marseille.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je crois que c'est un sujet important qui va nécessiter que deux autres de nos collègues interviennent.

On peut remercier le Président Bernardi d'avoir soulevé ce sujet. Quand il y a ce genre d'analyse, et ce n'est pas la première fois qu'il y a ce classement sur un plan national avec des critères que l'on croit communs à tous et qui, en définitif, ne le sont pas, dans ce cas-là, allons jusqu'au bout du problème aujourd'hui puisque la question nous est posée. Nous aurons d'abord une réponse de Maître Jacquier et sans doute un rappel du passé de M. Turret.

Monsieur JACQUIER.- La modestie des propos de notre collègue Bernardi me laisse supposer qu'il a gardé en mémoire les erreurs commises par ses prédécesseurs lorsqu'ils ont fait construire la branche Marseille Est du Canal qui devait alimenter pour compléter le vallon d'Auriol. Branche marseillaise qui n'a jamais servie et qui a nécessité de payer les emprunts pendant plus de 20 ans je crois. Monsieur le Président vous vous souvenez mieux que moi sans doute du coût total de cette branche marseillaise qui a été

une véritable catastrophe financière pour la construction de quelque chose qui n'a jamais servi.

De cette modestie, je l'en remercie. Je sais aussi qu'en cette matière, il faut être prudent. Et pour la prudence, nous n'avons pas non plus besoin de *Que Choisir*. Nous avons à la Communauté Urbaine fait un vote au Bureau pour faire désigner par la Commission des Marchés, un bureau d'études afin de contrôler les prestataires de service dont la Société des Eaux de Marseille. Nous avons désigné un bureau d'études récemment. J'ai demandé aux services de ne pas donner suite à cet appel d'offres parce qu'il m'a semblé, peut-être avec un peu de retard, que notre éventail de contrôles n'était pas assez étendu. J'ai donc demandé aux services de préparer une nouvelle délibération au Bureau pour que l'on ait un éventail de recherches, d'études et d'analyses d'utilisation des fonds publics plus complète et plus précise. Nous veillerons, et je suis persuadé que François-Noël Bernardi nous aidera en ce sens, et nous tâcherons de choisir un bureau d'études ou une équipe qui aura les épaules suffisamment larges et les compétences suffisamment étendues pour pouvoir étudier, contrôler tous les chiffres, toutes les aides et toutes les relations que nous avons avec les prestataires de service pour voir comment et à quelle hauteur les fonds publics sont utilisés.

Monsieur TOURRET.- Monsieur le Président quelques mots, je serai bref. Je rappelle que de 1995 à 2001, j'avais la responsabilité du contrôle des comptes de la Société des Eaux de Marseille. Dès qu'ensemble, nous avons pris la direction de la Mairie de Marseille et que vous m'avez confié le poste d'Adjoint aux Finances, je me suis occupé du sujet. J'ai fait des études complexes avec des bureaux d'études et la première chose que je dois dire est que je n'avais aucun levier juridique pour intervenir. Je n'avais aucun levier juridique puisque la concession donnée par nos prédécesseurs continue et continuera encore quelques années. Malgré cela, j'ai fait des études sur le bon sens. Et qu'est-il apparu ? Il est apparu premièrement que le prix de l'eau à Marseille était trop cher. Il est apparu, deuxième chose que tout le monde oublie, qu'il y avait une formule de révision des prix incroyable qui faisait que le prix de l'eau augmentait de façon exponentielle. Aujourd'hui, si nous avons cette formule de révision des prix, le prix de l'eau serait 50% plus élevé et la Société des Eaux de Marseille aurait juridiquement la possibilité de facturer ce prix-là.

J'ai donc rencontré les représentants de la Société des Eaux de Marseille, M. Messier s'est même déplacé pour venir m'expliquer que tout était bien et qu'il fallait continuer et de discussions de bon sens, nous sommes arrivés à faire baisser le prix de l'eau. Une partie concernait le problème d'impôt mais le prix de l'eau proprement dit à cette époque a baissé.

Deuxièmement, et j'en suis relativement fier, nous avons changé la formule de révision des prix et celle-ci est devenue normale. Tout cela pour dire qu'à l'époque, vous seul et mes amis de la majorité, m'avaient soutenu. Personne n'a parlé, personne n'est intervenu. J'ai entendu un silence assourdissant de la Gauche. C'est pour cela qu'aujourd'hui, je m'étonne de tout ce qui est en train d'être dit.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- On peut simplement rappeler qu'en l'an 2000, nous avons fait baisser par la Société des Eaux de Marseille le prix du mètre cube de 1.50 Francs, ce qui représente 0.23 euros aujourd'hui. Cela était passé totalement inaperçu. Néanmoins, je souhaite que l'on soit très vigilant.

M. Bernardi sait parfaitement que c'est M. Gaston Defferre qui avait voulu tout cela et honnêtement il avait été bon visionnaire. Car on avait additionné la Générale des Eaux et Suez. Ces sociétés ont changé. Lorsque je suis devenu Maire et que j'ai souhaité nommer M. Loïc Fauchon, moi aussi j'ai reçu la visite de M. Messier qui m'a dit : « *Voilà, Monsieur le Maire, je souhaite que l'on nomme comme Président de la Société des Eaux, M. Untel* ». Je lui ai répondu : « *Monsieur le Président, vous avez sans doute mal lu les statuts de la Société des Eaux de Marseille* ». C'était M. Defferre qui avait fait mettre cette clause

dans les statuts : *le Président de la Société des Eaux ne peut être nommé qu'avec l'accord du Maire de Marseille.*

C'est ainsi que j'ai dit à M. Messier : « *Tant que vous ne me proposerez pas le nom de M. Loïc Fauchon (je rappelle pour nos amis qui l'ont peut être oublié, Maire Socialiste de Trets) je ne vous donnerai pas mon accord* ». Au bout de quelques semaines, M. Messier a proposé ce nom et depuis, M. Fauchon qui est un excellent patron, est devenu le Président du Conseil Mondial de l'Eau. Il agit dans d'autres domaines humanitaires avec une association qui s'appelle Transsahara. Ceci n'a rien à voir avec le prix de l'eau mais je crois que nous avons fait à l'époque avec mes Adjoints, un bon choix en appelant M. Fauchon. Néanmoins, il faut toujours être attentif.

C'est une société qui fait de l'engineering au Maghreb en particulier grâce à nous et par conséquent, nous serons sans doute appelés à demander à la Société des Eaux de Marseille malgré le développement très fort que Robert Assante vient de nous présenter, de faire un effort sur le prix de l'eau. Je le souhaite aussi, ce qui veut dire que l'on tient compte de vos observations et de vos suggestions lorsqu'elles sont formulées comme c'est souvent le cas ici d'ailleurs, dans un cadre démocratique et non partisan.

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE.

FAG 001-19/11/07 CC - Assurances - indemnisation de sinistres en responsabilité civile

DPLAG 07/457/CC

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 002-19/11/07 CC - Salon Nautique Marseille Métropole 2008 - Subvention à l'association NAFEM pour l'organisation de la manifestation

DCOM 07/415/CC

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 003-19/11/07 CC - Mise à disposition de services par la Communauté Urbaine pour l'exécution de missions de compétences communales - Approbation d'une convention

DDEAI 07/428/CC

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention de Mme Gayda et de MM. Benichou et Bertrand

FAG 004-19/11/07 CC - Rapport sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur GARNIER.- C'est un rapport qui ne peut que nous réjouir. Ce rapport est l'occasion de faire un point sur d'autres aspects de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des chances et la citoyenneté des personnes handicapées. La commission accessibilité voulue par la loi que vous m'avez demandé de présider s'est réunie dès le mois d'avril, et régulièrement depuis, ce qui nous place parmi les bons élèves comme l'a souligné la presse nationale (et fort peu la locale) puisque aucune des autres grandes métropoles n'est aussi avancée dans la démarche qui va nous conduire à l'élaboration du schéma directeur transports publics et du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Pour mémoire, Paris n'a réuni absolument aucune commission pour l'instant et d'autres collectivités ne sont pas beaucoup plus avancées.

Pour soutenir notre travail, la Commission d'Appel d'Offres du 17 octobre 2007 a attribué le marché d'études au groupement EGIS MOBILITE - Patrick Denis - CRIDEV, pour l'élaboration du schéma directeur. Cette attribution est passée en Bureau de la Communauté Urbaine que vous venez de présider. Le début de la prestation est prévu pour janvier 2008 et nous permettra en étroite collaboration avec les associations représentatives des différents types de handicaps de vous fournir un état des lieux et les préconisations nécessaires pour créer une chaîne de déplacement cohérente permettant à chacun quelles que soient ces difficultés d'être utilisateur de l'espace communautaire.

Cette démarche transversale est en train de bouleverser la vision des services sur l'aménagement des espaces publics.

Je tiens ici à remercier les associations et les collègues élus communautaires ainsi que les communes et également les services qui, à mes côtés, cheminent et défrichent pour établir une méthode.

Nous pouvons évoquer également le développement et l'extension aux 17 autres communes de MPM du service de transport à la demande, qui existait sur Marseille, pour les personnes à mobilité réduite qui a atteint 44000 voyages annuels et à côté de cela la formidable réussite que représente la mise en service du tramway. Réussite en tout point, bien entendu, mais saluée par la presse nationale là aussi pour son accessibilité et la méthode de concertation avec les futurs utilisateurs qui a prévalu à l'étude.

En même temps que la mise à disposition d'un nouveau moyen de transport, enfin utilisable par tous, (quand le métro qui nous a été légué est non accessible), ce sont des kilomètres de voirie qui ont été mis à jour et qui sont totalement accessibles là aussi, nous faisant faire un bond en avant d'au moins 5 ans. .

Je pourrais également vous parler de la desserte maritime du Château d'If et de l'Archipel du Frioul. L'accessibilité de cette desserte est effective depuis le début de cet été au niveau de la gare maritime, des passerelles, des nouveaux pontons et des trois nouveaux bateaux.

MPM poursuivra cette politique de mise en accessibilité des transports en commun, dans le cadre du résultat du schéma directeur d'accessibilité du plan voirie. Il serait souhaitable que d'autres collectivités également Autorité Organisatrice de Transports avancent à la même vitesse que nous pour pouvoir établir des jonctions indispensables à une chaîne de déplacement cohérente.

La qualité de vie partagée et le développement durable, c'est aussi cela : permettre à chacun, quelles que soient ses possibilités physiques ou intellectuelles, quel que soit son âge, de pouvoir vivre à l'aise dans sa ville.

(Applaudissements)

Madame PAUL.- Je voudrais féliciter Didier Garnier pour la qualité de son travail et le remercier pour prendre si bien en compte le handicap psychique dans cette Commission Accessibilité Transports. D'ailleurs, comme il l'a si bien dit, la presse spécialisée a souligné la rapidité avec laquelle il a mis en place cette Commission.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci beaucoup Madame Paul.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 005-19/11/07 CC - Mutualisation des services de presse de MPM et de la Ville de Marseille - Approbation d'une convention

DGRH 07/408/CC

Monsieur BERNARDI.- Notre collègue Garnier vient d'intervenir sur le rapport n°4, et après c'est le n°5...

Monsieur LE PRESIDENT.- Jusque-là, je peux suivre, après, je n'ai pas fait polytechnique...

Monsieur BERNARDI.- C'est au sujet du rapport n°4 que j'avais dit qu'il n'y a pas d'opposition. Il est clair que sur le problème du handicap et de l'accessibilité aux handicapés des différents équipements publics, nous avons une solidarité totale.

Mais je voudrais vous faire remarquer au sujet de la mutualisation des services de presse, que nous ne comprenons pas grand-chose à la politique que vous menez. En effet, si nous regardons le rapport FAG n°3 que nous avons laissé passé tout à fait normalement, nous constatons que la Ville de Marseille souhaite pouvoir se servir des services de la Communauté Urbaine en matière économique et on ne peut trouver que des avantages à cela.

Lorsque nous voyons le rapport n°5 en revanche, nous sommes intrigués par l'idée qu'il n'y aura plus ici de service de presse et que c'est la Ville de Marseille qui va gérer le service de presse. En effet, la mutualisation de services au profit des communes est tout à fait concevable, réaliste et il est normal que la commune de Marseille ou tout autre commune puissent se servir aujourd'hui de ce qui concerne la direction des services économiques et peut-être demain, la direction du personnel etc. En revanche, nous imaginons mal que la Communauté Urbaine doive s'adresser comme prestataire de service à la Ville de Marseille alors qu'elle a tout à fait la possibilité et la capacité d'avoir son propre service de presse et de le mutualiser au profit de la Ville de Marseille comme de tout autre commune. Dans ce sens, c'est compréhensible, mais une fois que nous aurons délégué à la Ville de Marseille, le traitement de notre service de presse, on voit mal les autres communes s'adresser directement à la Ville de Marseille.

Alors au fond, Monsieur le Président, mon Groupe souhaiterait connaître votre politique de mutualisation des services et comprendre quel est le principe qui dirige votre action, s'il y en a un.

Ecoutez, j'aimerais connaître ce principe puisque entre le rapport n°3 et le rapport n°5, on fait exactement l'inverse et je voudrais savoir s'il y a un principe utilisé dans ce domaine.

Monsieur LE PRESIDENT.- Rappelons que la délibération présentée aujourd'hui n'est pas une nouveauté puisque la convention de « mutualisation » des services presse Ville de Marseille et Communauté Urbaine a été votée en juin 2005. Nous renouvelons donc un accord pris par le passé.

Ainsi, il s'agit bien d'une reconduction confirmant tous les avantages que trouve la Communauté Urbaine à cette mise en commun des services presse. Avantages en terme d'économies d'échelle car la Communauté Urbaine n'avait pas, et n'a toujours pas, les moyens de structurer un service adapté, à la mesure des compétences de l'intercommunalité et de la nécessité pour elle de communiquer avec les médias le plus rapidement et efficacement possible.

Et par là même, en découlent les avantages en terme de compétences puisque MPM bénéficie d'une structure éprouvée, réactive, fonctionnant 24h sur 24 et 7 jours sur 7, forte des moyens humains, techniques et matériels indispensables.

Il paraît donc légitime que le Responsable Presse de la Ville de Marseille exerce les fonctions de Responsable du service presse mutualisé. Pour autant, en aucun cas, au sein de ce service mutualisé, la place et le rôle de MPM ne sont en reste. Son responsable des relations presse se voit en effet mis à disposition en qualité de Responsable-Adjoint du service mutualisé Ville de Marseille et MPM et ainsi a toute vocation à faire entendre la voix de la Communauté.

Il ne faut pas tout nous reprocher. S'agissant de la Communauté Urbaine, en l'espace de 7 ans, beaucoup de choses auront été faites et améliorées. D'abord parce qu'en l'an 2000, on a mis en place la Communauté Urbaine. Ensuite, nous avons réinstallé cette Communauté Urbaine en 2001. Il s'agit d'une nouvelle institution qui avait du retard par rapport aux autres Communautés Urbaines qui avaient été mises en place par le Général De Gaulle et Olivier Guichard en 1966.

La première préoccupation des Maires à l'époque avait été la peur que ce soit la Communauté Urbaine et ses services techniques qui gèrent les plans d'occupation des sols que l'on appelle PLU aujourd'hui. Les 17 autres Maires et moi nous sommes mis d'accord ensemble et ces choses-là ont été résolues à la satisfaction des 18 Maires. Ainsi de suite, nous avons progressé.

Ce que nos concitoyens n'ont pas encore compris, c'est que le pouvoir se déplace aujourd'hui très fortement des communes vers la Communauté Urbaine et que beaucoup de sujets importants sont désormais traités pour les 18 communes par la Communauté Urbaine. Il arrive même quelquefois à l'opposition de nous attaquer sur certains domaines en essayant de dramatiser les choses. On m'a montré un tract d'une ville du pourtour de l'Etang de Berre où l'on peut lire : « *Si jamais MPM venait jusque dans notre ville, les petits à l'école n'auraient pas le même nombre de gramme de bifteck car dans notre ville, nous donnons un bifteck de tant de gramme et à Marseille moins* ». Quelle stupidité ! MPM n'a pas autorité dans ces domaines. Comment pourrions-nous faire des choses aussi stupides !

Cependant dans d'autres domaines, comme celui des transports par exemple, de plus en plus de pouvoirs sont donnés à la Communauté Urbaine et il est clair que le pouvoir aujourd'hui se déplace un peu. En 7 ans, nos compatriotes n'ont pas toujours eu le temps de s'adapter, de suivre, de comprendre. Oui, la facilité ici était d'abonder des crédits, de donner des subventions, d'abonder largement toutes les demandes faites. Ce n'est pas cela le rôle de la Communauté Urbaine, ça n'est pas cela qui doit être fait. C'est une vision d'ensemble que nous devons avoir. C'est un hinterland plus grand. Combien de fois ne nous a-t-on pas dit que l'on risquait de voir les flux économiques passer de Barcelone à Lyon et Milan et de rester la zone à bronzer du Sud de l'Europe. Nous faisons ce que nous pouvons.

Maître Bernardi, le jour où M. le Préfet Yvon Olivier a tracé le périmètre de la Communauté Urbaine, s'il avait accepté de mettre Les Pennes Mirabeau, nous aurions pu avoir Cabriès. Si nous avions eu Cabriès, c'est MPM qui aurait récupéré la taxe professionnelle de Plan-de-Campagne. Vous savez que l'on évalue à environ 1 milliard d'euros la consommation des Marseillais dans les grandes surfaces hors Marseille, Plan-de-Campagne, Auchan à Aubagne et d'autres encore. Alors, même s'il y a quelques centaines

de personnes qui travaillent dans ces zones-là, la rentabilité financière pour les Communautés d'agglomération autour de Marseille et de MPM est considérable.

Un jour, il faudra bien que le législateur se penche sur l'équité. Arrêtez de faire peur aux gens en disant que nous avons une volonté hégémonique, que nous voulons nous étendre sur les villes de l'Etang de Berre (ce n'est pas nous qui l'avons proposé, c'est un des vôtres et avec le succès que l'on sait), que nous voulions nous étendre du côté d'Aubagne et du Garlaban. Cette Communauté d'agglomération devrait être prudente dans les critiques qu'elle formule. Si critique il devait y avoir, c'est M. le Maire de La Ciotat qui devrait les formuler puisque les ordures ménagères d'Aubagne et de la Communauté du Garlaban vont sur le territoire de MPM, sur la ville de La Ciotat.

Alors, mes chers amis, je répèterai encore une fois afin d'espérer que cela sera objectivement écrit : quand vous comparez les ressources fiscales de la Ville de Marseille, 554 euros par habitant à celles de Cabriès avec Plan-de-Campagne : 902 euros, à celles de Vitrolles : 1200 euros, à celles de Fos-sur-Mer : 1500 qui s'accroîtront encore lorsque notre usine de traitement des déchets où plus de 80% des déchets seront revalorisés.

Permettez-moi de vous le dire quand même : quatre lignes dans la presse locale pour dire que le Préfet a gagné et sur la page suivante, beaucoup plus pour indiquer que le SAN ferait appel au Président de la République, ou sur ce qui s'est passé cette nuit ou la nuit précédente lorsqu'on est allé saboter un aiguillage de la ligne de train qui va jusqu'à Entressen pour déverser 1200 tonnes d'ordures ménagères par jour dans la décharge. Nous faisons faire les trajets par camion ces jours-ci. On ne peut pas garder les ordures ménagères à Marseille et on va dépenser encore de l'argent pour payer ce transport alors que normalement, il est prévu par la SNCF. Quant à la ville de Berre l'Etang, elle a une ressource fiscale de 2800 euros par habitant.

Oui, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sera bien appelée dans le futur à demander au Gouvernement de la République, quel qu'il soit, un rééquilibrage financier. Nous n'avons pas de volonté d'extension. Si les gens ne veulent pas venir, ils ne viendront pas. Mais il est injuste de payer toutes les charges de centralité pendant que les autres bénéficient d'avantages considérables en matière de fiscalité.

Depuis l'an 2000, nous aurons fait toutes sortes d'efforts. L'année dernière, Monsieur Bernardi, cela ne peut pas vous échapper, la révision de la taxe professionnelle nous a été très défavorable. Nous avons appris au moment de l'élaboration du budget que nous perdions 20 M€ de taxe professionnelle. Comment l'avons-nous compensé ? Premièrement, en faisant donner par la Ville de Marseille 10 millions d'euros par solidarité. Ensuite, 8 millions d'euros ont été économisés sur le fonctionnement de l'institution. Vous observez, vous contrôlez et vous m'aviez dit que nous n'arriverions pas à économiser 8 M€ sur le fonctionnement de la maison ; nous y sommes arrivés. Reste les 2 millions d'économie que j'ai imposé à chaque commune en leur disant qu'elles devaient faire un effort. Quand nous voterons tout à l'heure la subvention pour le Salon Nautique de La Ciotat, vous verrez qu'année après année, nous avons réduit notre participation. Il y a toute une série de mesures qui, même si elles peuvent poser interrogations, vont dans le sens des économies que nous devons réaliser.

(Applaudissements)

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté la majorité)

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Abstention de Mme Gayda et de MM. Benichou et Bertrand

FAG 006-19/11/07 CC - Mise en place des taux de promotion dans le cadre des avancements de grade au titre de l'année 2008

DGRH 07/479/CC

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 007-19/11/07 CC - Nomenclature des emplois - Ajustement

DGRH 07/473/CC

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 008-19/11/07 CC - Admission en non valeur de créances irrécouvrables

DGEE 07/267/CC

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 09-19/11/07 CC - Animations de Noël autour du tramway. Octroi d'une subvention à l'association des commerçants des Boulevards Chave et Eugène Pierre (A.C.B.C.)

DCOM 07/516/CC

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce dossier est retiré.

FAG 10-19/11/07 CC – Commission Consultative des Services Publics Locaux – Désignation d'un représentant de la Communauté Urbaine

DAJ 07/564/CC

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Sabdès a été désigné.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

DECHETS PROPRETE EAU ET ASSAINISSEMENT

DPEA 001-19/11/07 CC - Programme de restauration et d'entretien du Jarret - Approbation du dossier de Déclaration d'Intérêt Général et de demande d'autorisation au titre du Code de l'Environnement

DEASRVS 07/207/CC

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

DPEA 002-19/11/07 CC - Projet de reprise du gabarit du pont de la Caransanne - Approbation du principe de l'opération et du dossier de Déclaration d'Intérêt Général.

DEASRVS 07/424/CC

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, mes chers collègues. Un grand quotidien du soir titrait dans son édition du 2 novembre dernier : « Un incinérateur dernier cri pour Paris et sa banlieue Ouest ». Dans cet article, la journaliste indiquait que le nouveau centre d'incinération des déchets ménagers d'Issy les Moulineaux baptisé ISSEANE se voulait du dernier cri et de haute qualité environnementale. Ce centre de tri et de valorisation des déchets traitera les déchets ménagers de 25 communes d'Ile de France représentant plus d'un million d'habitants. La capacité annuelle de traitement de cette usine est de 460 000 tonnes avec un centre de tri-méthanisation de 55 000 tonnes. Ce projet de traitement et d'élimination des déchets avait été présenté en son temps par la majorité de Gauche du Conseil de Paris avec l'appui de la majorité socialiste, communiste et verte du Conseil Régional d'Ile de France.

Madame Voynet, alors Ministre de l'Environnement, n'avait plus qu'à donner l'autorisation d'exploitation. Dès lors, les habitants de notre Communauté Urbaine peuvent légitimement se poser les questions suivantes :

- En matière de gestion des déchets, comment se fait-il que sur un sujet aussi important, le consensus politique existe bien en région parisienne alors qu'il fait défaut sur notre territoire de Marseille Provence Métropole ?

- Pourquoi les élus de Gauche d'Ile de France n'ont-ils aucun complexe à avoir recours à la technologie de l'incinération?

- Seraient-ils plus pragmatiques et plus responsables que ceux qui se trouvent sur les bancs de cette Assemblée?

- Sont-ils moins soucieux du respect de l'environnement et de la santé de leurs concitoyens que leurs homologues de Marseille Provence Métropole ?

- Pourquoi les élus franciliens n'ont pas politisé le débat sur la gestion des déchets et n'ont pas engagé un combat idéologique sur ce problème?

Monsieur le Président, chers collègues, en matière de traitement et d'élimination des déchets, la priorité doit être donnée au traitement multifilières des déchets : le tri, la collecte sélective, la méthanisation-compostage et la valorisation énergétique.

L'incinérateur de Paris reprend cette priorité en pratiquant la valorisation énergétique pour 460 000 tonnes par an et en installant un centre de tri méthanisation pour 55 000 tonnes par an.

Je vous rappelle que le projet porté par notre Communauté Urbaine répondra à l'objectif de traitement multifilières puisqu'il permettra l'incinération de 300 000 tonnes de déchets avec production d'électricité et 100 000 tonnes de déchets seront valorisées grâce à l'usine de méthanisation/compostage.

Comme l'incinérateur de Paris, le centre de traitement et d'élimination des déchets de Marseille Provence Métropole respectera les normes les plus draconiennes édictées par l'Union Européenne en matière de rejets de dioxines et de furannes. Par ce respect, notre collectivité adhère sans réserve au principe de précaution.

Il faut reconnaître que pour mettre en place et en service leur centre de tri et de valorisation des déchets, les élus parisiens n'ont pas eu à faire face à la mauvaise foi d'associations créées spécialement en réaction à notre projet et à plus d'une trentaine de procès qui ont été, il est vrai, presque tous perdus par ceux qui agissent uniquement pour des raisons électoralistes.

Pendant que certains «irresponsables» politiques payent sur le dos des contribuables des publicités dans les journaux locaux pour affirmer leur opposition à l'incinération ou organisent des manifestations anti-incinération, notre majorité offre à nos concitoyens un système de gestion des déchets modernisé et conforme aux principes de développement durable, en assurant un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé.

Alors que certains n'ont que des slogans simplificateurs à exprimer ou n'arrivent pas à élaborer un plan départemental des déchets efficace et cohérent et qui plus est, a été retoqué par la justice, nous, nous avançons en nous donnant les moyens d'une politique de gestion des déchets responsable en investissant par exemple plus de 54 M€ dans la modernisation et la réhabilitation du centre de stockage de la Crau.

Monsieur le Président, notre Groupe tient à nouveau à saluer votre courage et votre détermination à mener une politique ambitieuse pour faire face à une augmentation constante de la production des déchets ménagers sur notre territoire : plus de 1600 tonnes d'ordures ménagères à traiter par jour.....

Vous avez réussi, Monsieur le Président, à relever ce défi majeur là où vos prédécesseurs de gauche ont tous échoué.....

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur RAYNAUD.- Je reprends au pied levé la parole suite à l'intervention de notre collègue M. Lapeyre. Il y a eu ici de longs débats sur l'incinérateur, je vois que M. Lapeyre continue à se battre alors que l'incinérateur est quasiment construit.

On nous sert partout et M. Assante le fait constamment, qu'à tel endroit, il y a un incinérateur, qu'à tel autre, même des Verts ou des écologistes ont donné leur accord pour l'incinérateur. C'est vrai, j'ai moi-même visité l'écoparc de Barcelone où effectivement une nouvelle tranche de 300 000 tonnes a été créée pour la méthanisation. Pour autant, sur 2 millions de tonnes pour l'agglomération de Barcelone, il y a toujours un incinérateur de 300 ou 400 000 tonnes.

Le débat est beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît. Il y a des gens qui pendant des années ont soutenu les incinérateurs et je pense même que le parti dans lequel j'ai évolué pendant quelques années, le parti des Verts, a soutenu, à un moment, donné les incinérateurs.

(Brouhaha)

Une voix.- Mais il est où maintenant ?

Monsieur RAYNAUD.- Nous allons y revenir après...

Monsieur Benzi, vous êtes trop près de moi.

(Rires)

J'évolue un peu sur la droite, vous devriez aller un peu plus sur les extrêmes.

Monsieur LE PRESIDENT.- Pourtant, on ne chante plus « Plus près de moi mon Dieu ».

(Rires)

Monsieur RAYNAUD.- Je dirai simplement pour répondre à M. Lapeyre que cela fait plusieurs fois qu'on nous sort un site, un endroit où il y a un incinérateur. Je dis simplement qu'aujourd'hui tout évolue, tous les partis évoluent. La preuve en est que l'UMP a fait un Grenelle de l'Environnement et que même le Gouvernement évolue sur la question de l'environnement. En fonction de cela, en fonction des études épidémiologiques, des études sur la santé publique, il y a de gros risques et de gros dangers qui font que le principe de précaution doit être appliqué aujourd'hui. Ce n'est pas parce qu'il y a 4 ou 5 ans, certains ont soutenu des projets d'incinération que pour autant ils sont validés. Sans faire de comparaison trop hâtive, je dirais que lorsqu'on a compris que le sang contaminé amenait le virus du HIV, on a tout de suite cessé de le fabriquer.

Donc, Monsieur Lapeyre, je vous incite à appliquer un peu plus strictement le principe de précaution.

Je vous remercie.

Monsieur ASSANTE.- Monsieur le Président, je crois que l'intervention de notre collègue Lapeyre ramène tout le monde à plus de raison. Aujourd'hui, vouloir supprimer toute intervention, c'est vouloir masquer les errances du passé. Dans cette Assemblée, vous et d'autres, sont intervenus à de multiples reprises pour nous reprocher tout et n'importe quoi. Et nous avons dit que la solution que nous mettons en œuvre est une solution cohérente, exemplaire, légale et morale au travers de ce qui n'avait pas été réalisé préalablement par les équipes en place. Nous avons donc aujourd'hui une superbe solution où nous trions les déchets où nous faisons du compostage, où nous méthanisons nos déchets et où nous les incinérons. Il n'y a pas un seul exemple en France et en Europe aujourd'hui qui reprend tout sur le même périmètre. Certains, comme à Lille, veulent se rapprocher de notre solution et rajoutent la méthanisation à leur solution, certains rajoutent des unités de tri sur déchets à leur dossier. Nous pouvons donc aujourd'hui être fiers de ce que nous pouvons proposer.

Vous nous avez dit, vous et d'autres, que devant les tribunaux vous saurez faire valoir votre droit et séance après séance, les tribunaux ont rendu leurs conclusions et à deux exceptions près, en première instance, toutes nous ont été favorables. Tout ce que nous avons dit de ce point de vue, s'est avéré être confirmé par les tribunaux. La dernière en date remonte à vendredi. On nous avait dit : « *vous n'aurez pas l'autorisation d'exploiter, ce sera rendu caduque* ». J'ai les conclusions du tribunal qui confirme bien que nous avons aussi l'autorisation d'exploiter cette plate-forme multifilières des déchets.

Que cela mette en colère certains, que cela les contrarie, peut-être, quand on perd, on n'est jamais heureux, mais je me permets simplement de rappeler une phrase qu'ils connaissent bien : « Dura Lex Ced Lex » et qu'ils n'arrivent pas là-dessus à faire de la démagogie en disant qu'ils feront appel et qu'ils iront au-delà.

Car dans tous les cas, Monsieur Raynaud, nous sommes obligés de faire référence à ce qui se passe autour, en France et en Europe. Car vous avez tellement dit que l'incinération ne se faisait plus en Europe ou en France. Au fur et à mesure, *Le Monde* titre ce que vient de rappeler M. Lapeyre et nous sommes obligés de vous le mettre devant les yeux.

(M. Assante montre à l'assistance la page de garde du journal Le Monde)

C'est une évidence que cela se fait ailleurs. Mais depuis 2000, vous nous dites : « *Cela ne se fait plus, on ne traite plus tout ou partie des déchets par l'incinération* ». Force est de constater qu'on les inaugure. Et quand vous nous dites « ce qui a été décidé il y a quatre ou cinq ans », vous oubliez de dire que de l'autre côté de la banlieue parisienne, une

procédure vient d'être lancée pour faire de nouveau un incinérateur de 400 000 tonnes, de la méthanisation etc.

Une quinzaine de dossiers sont en cours en France. Les Bouches-du-Rhône et la Communauté Urbaine ne sont pas considérées comme une principauté. S'appliquent ici les lois et les règlements de la République et nous y sommes pleinement conformes. Notre dossier se termine. Le plan départemental d'élimination des déchets est annulé. Il n'y a pas de solution pour le traitement des déchets dans ce département de 120 communes. Toutes celles qui n'appartiennent pas à la Communauté Urbaine sont hors-la-loi en matière de traitement des déchets. Vous ne voulez pas qu'on le dise, mais pourquoi ne voudriez-vous pas que l'on dise chaque fois que nous en avons l'occasion, que notre dossier est exemplaire et que tous les autres ont été mis en place par pure idéologie politicienne, ne voulant pas du dossier Gaudin / Assante.

Pour ce combat, des sommes considérables ont été dépensées. Des énergies considérables ont été engagées. Des mots ont été employés, et écrits sur la voie publique qui dépassent tout entendement, c'est inadmissible ! C'est une honte d'avoir laissé faire cela !

Quand on écrit : « Gaudin, ceci, Assante, cela » sur la voie publique, personne ne s'est élevé contre cela. C'est inadmissible au nom de la démocratie et ce dossier aujourd'hui est au terme. Certains disent que s'ils arrivaient à une quelconque responsabilité, ils feraient un moratoire. Mais comment peut-on faire un moratoire sur ce dossier alors qu'il est fini, que l'on ne peut pas le remettre en cause et que dans tous les cas, aucun élu local n'a la compétence, l'autorité pour le remettre en cause ? C'est de la pure démagogie, du pur laxisme que l'on essaie de faire passer auprès de la population que de laisser croire quelque chose qui est faux et totalement faux.

Ce dossier est sur les rails, ce dossier fonctionne bien, il a été validé, légalisé et il en devient exemplaire aujourd'hui. On m'invite en France pour expliquer la procédure que l'on a suivie sur ce dossier et croyez bien que je ne boude pas mon plaisir de dire combien ce que vous avez fait n'était en fait que de la définition politicienne et c'est la raison pour laquelle s'inaugurent en France sous autorité de Gauche des incinérateurs. A part le particularisme ici, tout le monde est conscient que l'on doit traiter une partie de ses déchets par incinération, ce que nous vous avons proposé de faire depuis le début. Vous n'avez jamais voulu vous associer à cette démarche. Aujourd'hui, il est donc normal que l'on vous rappelle vos errances et vos erreurs du passé.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- L'exposé est très clair. Il faut traiter les ordures ménagères. 1200 tonnes partent de la Communauté Urbaine pour aller tous les jours à Entressen. Il faut sans cesse rappeler l'histoire. Malheureusement, je ne la vois que rarement écrite. L'histoire est qu'il ne nous est pas venu comme cela la volonté d'aller installer une usine de traitement des déchets par je ne sais quelle lubie qui nous aurait prise. En réalité, il faut traiter ce problème. Comment le traiter ? Pendant un temps, on a opposé la Communauté Urbaine au Conseil Général. Le Conseil Général a dit qu'il ne voulait pas que l'on brûle les déchets. J'ai fait observer, mais Albert Lapeyre l'a fait d'une manière exemplaire tout à l'heure, qu'il s'agit d'une usine moderne où l'on trie, on méthanise, on revalorise avant de brûler. Première constatation : je ne le vois jamais écrit nulle part et je ne l'entends pas davantage dans les radios et encore moins dans les télévisions. Porter atteinte à la santé des gens ! Mais vous croyez que depuis l'an 2000, nous n'avons pas pensé à cela. Vous croyez que nous n'avons pas consulté toutes les plus hautes autorités scientifiques, médicales de notre pays. Vous croyez encore cela ! Comment peut-on écrire dans des tracts ou laisser dire dans des manifestations que nous porterons atteinte à la santé des gens ?

Cela, Robert Assante vient de vous en faire aussi l'éclatante démonstration. Il va de soi que toutes les précautions seront prises, qu'elles seront sans cesse vérifiées et qu'en aucun cas, notre usine de traitement des déchets ne peut porter atteinte à la santé des gens.

M. le Préfet Frémont disait à M. le Président du Conseil Général : « Mais si vous ne mettez pas l'usine de traitement des déchets de la Communauté Urbaine dans le plan départemental d'élimination des déchets, vous n'aurez pas satisfaction et votre plan sera retoqué ». Pourquoi ? Parce que sur les 120 communes qui composent le département des Bouches-du-Rhône, pas une seule commune ne souhaite aujourd'hui enfouir des déchets. S'il y en avait eu simplement une, je fais confiance à la communication du Conseil Général pour qu'on nous l'ait signalée et que cela ne passe pas inaperçu. Il n'y en a aucune. Aucune ne souhaite enfouir les déchets. Et là où on les enfouit, c'est justement sur le périmètre de MPM, j'en ai fait tout à l'heure la démonstration, le Maire de La Ciotat, Conseiller Général des Bouches-du-Rhône serait mieux à même que moi d'en faire également la démonstration. Mais il est bon que l'on sache cela.

Aujourd'hui, je constate qu'il y a du côté du Conseil Général, hésitation. Tantôt on dit : « *Nous n'y pouvons plus rien* » et quand les élections municipales et cantonales seront passées, l'usine sera faite et grâce aux conclusions du dernier jugement, elle pourra fonctionner. Ensuite, il y a une autre déclaration nous disant : « *Si je suis élu, je ferai un moratoire* ». Qui ? Le Maire de Marseille ? Ce n'est pas le Maire de Marseille qui peut décider quoi que ce soit, c'est le Président de la Communauté Urbaine, on n'y est pas encore et on ne sait pas quel sera le sort des usines et surtout quelle sera la majorité.

Car lorsqu'il nous est arrivé d'établir le nombre de membres de la Communauté Urbaine, il me semble que nous avons choisi chers collègues, permettez-moi de le rappeler, une solution beaucoup plus démocratique que celle qu'indiquait la loi du 12 juillet 1999 qui stipulait qu'une Communauté Urbaine de moins d'un million d'habitants doit avoir 90 membres au Conseil dont 70 de la ville centre. Vous savez bien que l'on n'a pas fait cela. Vous savez bien que l'on s'est inspiré de ce qu'avait été la Communauté de Communes et que nous avons choisi un nombre d'élus proportionnel à l'importance démographique des communes.

Lorsque vous allez dans la Communauté Urbaine de Lyon que l'on nous cite si souvent en exemple, qui regroupe 60 communes, il y a un seul représentant pour les communes démographiquement les moins peuplées. Nous, nous en avons 3. Et au Conseil municipal de Marseille, c'est à la proportionnelle des Groupes que se décide aussi le nombre des élus. Cela signifie qu'il faut être prudent dans la vie politique et ne jamais vendre la peau de l'ours car ici, la majorité sur 157 sièges sera peut-être différente de celle du Conseil municipal de Marseille. La prudence devrait parfois inciter ceux qui parlent sur ces sujets à les étudier peut-être un peu mieux.

En tout cas, nous sommes évidemment heureux que M. le Préfet ait gagné le recours car, c'est le Préfet qui autorise la mise en marche de cette usine. Elle sera mise en marche pour le plus grand bonheur des habitants de la Communauté Urbaine. Car les déchets, quelle que soit la formule, il faut bien les traiter. 1600 tonnes tous les jours doivent bel et bien être traitées. Aujourd'hui, on les enfouit d'ailleurs plutôt bien, même M. Raynaud a reconnu, après s'être rendu sur place à Entressen, que la Communauté Urbaine avait dépensé 54 M€ pour améliorer cette décharge. Mais cette décharge doit être fermée. Dans ce cas, il faut bien que nous traitons ce problème.

Et je dis à Albert Lapeyre, à Robert Assante qui a porté ce dossier, à ceux qui interviennent, que je les remercie de dire qu'il nous fallait faire acte de courage. Mes prédécesseurs n'ont jamais réussi à régler ce problème. Nous, nous ne l'avons pas encore réglé définitivement car il y aura encore d'autres obstacles, d'autres recours, mais nous sommes allés le plus loin possible, non pas pour nous être agréables mais simplement pour traiter un problème qui doit l'être. Il est de notre devoir d'élus de prendre souvent des décisions qui ne sont pas populaires.

D'ailleurs ceux qui ne veulent prendre que des décisions populaires ou ceux qui veulent jouer dans tous les camps ne réussissent pas. Il faut avoir le courage de ce que l'on est, et de se présenter tel que l'on est. Nous avons beaucoup réfléchi. Et à nos seuls arguments qui auraient pu faire un peu mouche, à savoir : pourquoi ne l'avez-vous pas fait sur le territoire de la Communauté Urbaine et en particulier sur Marseille ? J'ai déjà répondu. Notre usine de traitement des déchets est à 10 kilomètres de Fos sur mer, à 5 kilomètres de Port Saint Louis du Rhône, nous n'avons pas sur le territoire de la commune de Marseille la possibilité de le faire car il n'y a pas de terrain disponible qui ne soit pas encerclé de maisons. C'est la raison pour laquelle nous sommes allés le faire ailleurs en respectant les règles et les lois de la République. Je suis sensible au fait que mes collègues disent que c'était courageux, il m'arrive moi-même de le constater.

(Applaudissements)

DPEA 003-19/11/07 CC - Déchets du MIN des Arnavaux - Actualisation des conditions de prise en charge par MPM

DTDAG 07/419/CC

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

DPEA 004-19/11/07 CC - Attribution d'une subvention pour la préfiguration d'un éco-site associatif à Noailles

DTDAG 07/595/CC

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOIRIE ET SIGNALISATION

VOI 001-19/11/07 CC - Ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz - Redevance pour occupation du domaine public des communes de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

DIVOI 07/461/CC

Monsieur TALAZAC.- Cela nous donne l'occasion de rappeler que les intervenants sur les réseaux publics en matière de voirie, c'est-à-dire ceux qui ouvrent des tranchées, même s'ils paient des redevances, ne peuvent pas pour autant faire n'importe quoi. Notre travail au niveau de la Commission Voirie de la Communauté Urbaine est de veiller à ce que l'argent que nous dépensons pour refaire des voies ne soit pas gaspillé ensuite lorsqu'un intervenant, 15 jours plus tard ouvre une tranchée n'importe comment.

Sur tout le territoire de notre Communauté Urbaine, rappelons que nous avons trois actions importantes : premièrement, on se concerte en permanence avec l'EDF, GDF, la Société des Eaux, les Télécom, pour veiller à la synchronisation des interventions afin que l'on rouvre une voie qui a été réparée auparavant. Il y a toutefois toujours des dérogations. On ne peut pas interdire à quelqu'un qui vient de s'installer et de créer une entreprise, d'alimenter différemment son réseau électrique. C'est le cas sur des sites particuliers comme celui autour du tramway. Renaud Muselier a travaillé sur ce sujet pour refaire en même temps qu'un moyen de transport, toute une voirie et toute une requalification. Donc dans tout

cet espace requalifié, nous avons voté il y a trois mois, ici même, un rapport que nous mettons en œuvre aujourd'hui et qui nous permet de reboucher nous-mêmes les tranchées que d'autres auront ouvertes afin qu'elles soient rebouchées dans les règles de l'art et qu'un travail qui a été fait correctement sur la voie publique soit traité comme il le mérite et que l'argent dépensé lors de l'inauguration continue 6 mois, deux ans après à garantir sa qualité à l'espace urbain.

Enfin, nous allons relancer le protocole chantier qualité qui va nous permettre de noter les entreprises. Cela fonctionnait très bien à la Ville de Marseille, nous l'avons laissé tomber lors de notre passage à la Communauté Urbaine mais nous allons le relancer et définir avec les entreprises, en concertation avec le BTP, une charte de bonne qualité des chantiers au niveau de l'information, des palissades, de la façon dont on doit travailler dans le temps pour reboucher. Cela éclairera la Commission des Marchés que préside Bernard Jacquier pour permettre d'éliminer des entreprises qui feraient baisser les prix en travaillant mal et ainsi définir de mieux en mieux la notion de mieux disant qui nous importe dans la meilleure gestion de l'argent public. Voilà pourquoi ce rapport qui va dans le sens d'une redevance, mais aussi d'autres obligations a été voté à l'unanimité en Commission.

Monsieur RAYNAUD.- Monsieur le Président, j'ai une intervention à faire concernant la voirie, les finances et les transports. Si vous le permettez, je la ferai maintenant et ceux qui se sentiront concernés me répondront.

Monsieur le Président, on vous a fait beaucoup de reproches concernant la réalisation du tramway à Marseille et vous avez aussi beaucoup argumenté pour défendre votre projet. Mais qu'on le veuille ou non, que l'on critique l'absence de concertation, notamment ici dans notre institution, que l'on remette en cause la cohérence du tracé, sa complémentarité au réseau, il est un fait, ce tramway est bien là, et vous resterez Monsieur le Président, avec Monsieur Muselier bien sûr, celui qui a réintroduit le tramway à Marseille, alors que depuis les années 50, on a eu de cesse de démanteler le formidable réseau marseillais, qui jadis quadrillait la ville jusque dans ses banlieues les plus éloignées, de l'Estaque jusqu'à la Pointe Rouge.

J'entends du brouhaha, je ne vois pas pourquoi, je ne dis que des évidences pour l'instant.

Mais la Gauche sera d'accord avec moi.

Je vous signale puisque M. Bernardi fait une remarque que M. Bernardi m'a demandé de me mettre ici et non pas intervenir à gauche et comme je sais que la Droite est méfiante à mon égard, j'en conclus que je suis bien là au centre.

(Applaudissements)

De la ma même façon, avec le recul, on ne peut que se féliciter de la décision de M. Defferre de réaliser les deux premières lignes de métro, mais regretter aussi que malgré vos efforts, les prolongements réalisés et à venir, là encore le réseau sera insuffisant pour doter notre agglomération d'un réseau de transports, qui puisse répondre aux besoins d'une métropole moderne, dans le respect de l'environnement, et permettant son développement.

On peut bien sûr encore vous reprocher, (et là, la Gauche va peut-être apprécier) ici ou là quelques erreurs, notamment, en ayant requalifié intégralement nos deux plus belles artères du centre-ville que sont la Canebière et la rue de la République, sans y avoir intégré de pistes cyclables ou simplement permettre aux deux roues de circuler. Car il faut aussi penser aux deux roues, Monsieur le Président, car nous pouvons déjà pressentir, qu'en l'absence de réseau de transport suffisamment performant, ils seront aussi un problème à régler. On le voit tous les jours dans la presse, il y a effectivement dans notre ville actuellement un problème de sécurité avec les deux roues et je crois que pour l'instant personne n'y a pensé.

On pourra bien sur aussi vous reprocher d'avoir fait des investissements disproportionnés avec des résultats jugés insuffisants, au point que ceux-ci obèrent pour longtemps nos capacités de financement, alors que quasiment tout reste à faire, puisque la majorité de nos arrondissements n'est pas traversée par des réseaux en site propre, que notre réseau est encore à ce jour un des plus lents de France, en restant le plus cher.

Il faudra donc pour l'avenir que chaque euro investi en la matière le soit en conformité avec les principes de bonne gestion des deniers publics, afin de ne pas hypothéquer fortement notre capacité d'action.

Pour résumer, Monsieur le Président, je dirai qu'il ne faut pas confondre l'objectif avec son apparence, c'est-à-dire ne pas sacrifier l'efficacité du réseau à l'image que l'on veut donner de son action, au risque de donner l'impression de ne pas vraiment croire à ce que l'on fait.

C'est pourquoi, je me permets modestement de faire quelques suggestions aux futurs décideurs de notre Ville et de notre Communauté Urbaine, quels qu'ils soient, à Droite comme à Gauche et je crois que la campagne électorale a bien débuté.

Car si vous avez été celui qui a réintroduit le tramway en ville, vous êtes aussi celui qui a supprimé le trolley, en catimini, sans débat, sans explication.....je dirais même clandestinement.

Pourtant, Monsieur le Président, certaines villes comme Genève ou Lyon ont pu, en modernisant et en rendant attractif leur réseau de trolley en créant des sites propres, le rendre parfaitement complémentaire aux nouveaux réseaux de tramway, à la grande satisfaction des usagers. Je me permets d'ailleurs de préciser que les réseaux électriques de ces deux modes de transports sont parfaitement compatibles et pourraient permettre, à moindre coût, de rendre fonctionnels en quelques mois des réseaux toujours présents à 90% dans le 7^{ème} arrondissement, créer des sites propres, du Vieux Port à la plage des Catalans, pour revenir en une ligne circulaire par le boulevard de la Corderie. Les voies existent et les possibilités sont multiples. Les équipements de la colline d'Endoume et du Roucas dans le 7^{ème} pourraient même être réutilisés très rapidement avec des machines souples, non polluantes et extraordinairement confortables, pour de coûts de 5 à 10 fois inférieurs à ceux du tramway, vous permettant de plus d'éviter l'embarras de 3 ans de travaux préjudiciables pour tous.

Ceci n'est qu'un exemple, Monsieur le Président, et il n'y a pas de solution miracle, mais j'observe que certaines pistes ont délibérément été écartées. Pourtant tout doit pouvoir se discuter, car si nous allons rentrer en campagne électorale, c'est maintenant qu'il faut faire des propositions. Je rajouterais simplement pour votre information que les rails de tramway sont aussi compatibles avec le réseau ferré, et que lorsque l'on sait qu'à partir de la Joliette, des kilomètres de voies existantes et parfaitement disponibles permettent de rejoindre rapidement par le littoral Saint-André et l'Estaque, on peut penser que ces pistes de réflexion ne sont pas forcément d'arrière-garde, et permettraient de réaliser à moindre frais des portions de réseau bien utiles permettant de reporter de gros investissements sur d'autres sites ou portions de réseau.

Il en est de même du réseau de 10 voies réservées aux bus, que vous nous aviez annoncées comme une des mesures phare de votre dispositif et qui se fait étrangement attendre. Mais il est vrai que ces projets peuvent sembler trop modestes, devant l'avalanche de projets pharaoniques qui nous sont maintenant annoncés tous les jours, dans tous les domaines, à Droite comme à Gauche.

En effet, une espèce de frénésie semble vous précéder maintenant pour la prochaine mandature ; il n'est pas un secteur de la ville ou de pôle d'activité qui ne soit oublié. Les nouveaux pôles commerciaux, le port, le logement, les transports, l'urbanisme. La chasse à l'immobilisme semble ouverte partout, et la frénésie du changement semble s'emparer de la ville. Oh, nous apprécions ce volontarisme bien sûr, mais devant une telle

escalade d'objectifs pour Marseille, les Marseillais comme l'ensemble des citoyens de la Communauté pourraient légitimement s'inquiéter et se demander qui va payer tout cela. Ne sommes-nous pas en train de tirer des chèques en blanc pour l'avenir ? En effaçant notre passé, comme nous l'avions fait jadis avec le tramway, ne sommes-nous pas en train de jeter le bébé avec l'eau du bain ? Nous pouvons être émerveillés devant tant d'ambition, et franchement, nous pouvons rêver devant tant de dynamisme affiché et fortement revendiqué.

Mais il faudrait aussi que nous soyons un peu rassurés, qu'on nous dise comment et pendant combien de temps nous allons payer ce qu'on a fait et surtout pour ce que vous nous promettez qu'on va faire. Car si les millions défilent sous nos yeux éberlués, il serait bon que pour notre compréhension des choses, pour chaque projet, la Droite comme la Gauche rajoute une colonne : financement.

Je vous remercie.

Monsieur MUSELIER.- Monsieur Raynaud, merci pour votre intervention. Je dirais : « cherche place désespérément ». Merci du fonds du cœur pour votre contribution au programme de la Droite et de la Gauche. Merci d'avoir rappelé que c'est M. Defferre qui avait enlevé le tramway à l'époque. Merci de dire que c'est M. Gaudin qui le réinstalle aujourd'hui. Merci de dire que vous ne savez plus où vous êtes, d'ailleurs, on l'a déjà vu au Conseil municipal et on verra si, dans le cadre de l'ouverture, votre tentative de proposition de projets nous intéresse. Merci beaucoup.

En ce qui concerne l'ambiance qui règne aujourd'hui au sein de ce Conseil qui est l'un des derniers, c'est très sympathique Monsieur le Président. Nous avons un François-Noël Bernardi qui est désespérément seul et qui s'exprime. Mais je lui dis : « Fais très attention François, parce que la politique de la chaise vide... ». Il y a une décision qui manifestement a été prise à Gauche. Les Communistes ne disent plus rien, pourtant, ils parlaient tout le temps. Eux ne disent plus rien, François parle tout seul et M. Mennucci est parti. La réalité c'est que François, tu es en grand danger, si tu parles trop, tu ne seras pas sur les listes.

Il faut quand même que nous sachions que nous sommes à quatre mois d'une élection, il faudrait un peu d'enthousiasme, d'halant, de souffle et je ne sens rien à Gauche.

Monsieur le Président, la proposition de M. Raynaud est intéressante. J'ajouterai un petit mot pour aider M. Dutoit qui a beaucoup aidé pour la desserte des quartiers nord. Revenons aux choses essentielles, je suis intimement convaincu que la solution du candidat qu'il soutient par rapport à son métro est absolument impossible, c'est trop cher et cela ne sert à rien. Le problème est vite réglé. Cela ne marche pas. La proposition que l'on peut faire en ce qui concerne le tramway est très compliquée, on a beaucoup travaillé là-dessus. Je crois que l'on finira vraisemblablement, avec du bon sens, avec un transport en site propre qui permettra de désenclaver ces quartiers. Ce sera peut-être moins cher et cela nous permettra de ne pas faire des travaux qui cassent tout et qui bloque la population dans ces quartiers, je crois que ce sera la meilleure solution.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Monsieur Raynaud, je vous ai laissé faire intégralement votre intervention, bien entendu. En quelque sorte, puisque vous avez parlé de trolley, vous m'avez tendu la perche...

J'écoute quand même ce que vous dites en essayant d'en retenir ce qui peut être réalisable. Vos interventions me permettent toujours de réaffirmer un certain nombre de choses.

Vous avez cité deux artères : la Canebière et la rue de la République. Que l'on veuille bien jeter un coup d'œil dans le rétroviseur. Il y a de cela une dizaine d'années, la Canebière était entrée dans la vétusté. Qu'a fait la municipalité Gaudin Muselier ? Tout

d'abord, elle a acheté un cinéma qui s'appelle l'Odéon, l'a transformé en théâtre de boulevard et d'opérettes pour les seniors qui aiment cela. C'est un véritable succès. Ensuite, grâce à un Ministre socialiste, intelligent, M. Allègre, nous avons pu installer une faculté. Quand je lui ai demandé d'accepter qu'on puisse mettre une faculté de Droit sur la Canebière, il m'a répondu : « *A condition que vous la payez, l'autorisation est donnée* ». Ensuite, nous avons installé un peu plus bas les Marins Pompiers, là où il y avait eu l'incendie des Nouvelles Galeries. Ensuite, nous avons mis 7 années pour acheter l'Hôtel Noailles qui était à l'abandon. Nous l'avons gardé grâce à un bail emphytéotique et une fois l'acquisition faite, nous l'avons donné à l'Etat pour en faire un Commissariat de Police. C'est fait. Ensuite, nous avons attiré les banques. Puis, nous avons imposé à la Société des Eaux de Marseille de se trouver sur la Canebière. En réalité, la seule difficulté que nous avons est que l'UGC veut partir. Il nous avait déjà fait le coup à Grand Littoral et cela m'était resté en travers de la gorge. Il le fait une deuxième fois, mais nous n'avons pas tardé à réagir. Au rez-de-chaussée, nous ferons un restaurant universitaire car il y a des étudiants tout autour et au premier étage, il y aura des logements.

Quand vous me parlez de l'extension du métro, c'est dommage que vous ne soyez pas venu avec nous à la Blancarde, il y a 48 heures où arrivait le tunnelier qui a creusé depuis la Fourragère, Saint Barnabé et jusqu'à la Blancarde. La Blancarde sera un pôle multimodal, le chantier est énorme tout comme l'est le chantier du renouvellement de la station d'épuration des eaux usées de la Ville de Marseille.

Pour le métro, il faut que je corrige quelque chose car je dis toujours que sur les 800 M€ que coûtent le tramway et le métro, l'aide de l'Etat a été de 60 millions, fortement insuffisante, l'aide du Conseil Général de 27 millions (3%), insuffisante, et l'aide de la Région 29.2 %. Cela fait toujours 3%, mais c'est un peu plus que l'autre institution. Merci, puisqu'il faut dire merci, mais ce n'est pas avec cela que l'on progresse très vite. Dans ce cas-là, nous attendons d'autres aides qui pourraient arriver.

Vous avez également parlé de la RTM. Je crois qu'à la RTM, il se passe quelque chose que Jacques Rocca-Serra suit pour nous au quotidien. Après les événements que nous avons connus où l'on dit parfois que l'on a gagné etc., vous savez que ce n'est pas dans notre intention de prononcer des paroles aussi brutales que cela, mais nous avons tiré les leçons de ces choses-là et notamment sur le dialogue social. Nous avons considéré que la direction de la RTM ne faisait pas ou n'avait pas fait les efforts nécessaires pour entamer un dialogue social avec l'entreprise. L'entreprise coûte cher, nous le savons. Les Marseillais ne savent pas que c'est la Communauté Urbaine désormais qui paie et non plus la Ville de Marseille. C'est une des responsabilités supplémentaires de la Communauté Urbaine. Nous voulions le dialogue social. Nous avons voulu faire appel à un nouveau directeur général qui est une femme d'une grande qualité dont nous avons su que lorsqu'elle était en responsabilité dans la région Bourgogne, elle avait obtenu beaucoup de succès dans ce domaine. Nous lui avons demandé de venir et de prendre la direction de la RTM. Excusez-moi, mais ce n'est pas un cadeau. Ce n'est pas un cadeau, mais cette personne s'est appliquée sous l'autorité de Jacques Rocca-Serra. Je lisais ce matin même qu'on considérait qu'elle avait fait beaucoup d'efforts dans le domaine du dialogue social. Si tel est le cas, nous l'approuverons beaucoup. Si c'est le cas, nous participerons beaucoup et s'il faut encore financer, nous financerons car dès lors que dans une entreprise il peut y avoir le calme, la sérénité et que l'on peut au lieu de s'affronter, envisager comment réduire la fraude, envisager comment assurer la sécurité des agents et si nécessaire dans le réseau de la RTM et dans le métro, alors on peut faire ces choses-là d'une manière positive et ne pas s'affronter. Cela va dans le bon sens. J'ose dire, puisque vous souhaitez qu'on le rappelle, que cela, nous l'avons fait.

Il y aura 10 lignes de bus structurantes. 35 000 voyageurs prennent le tramway tous les jours en moyenne. Nous avons une augmentation de 6% du trafic général incluant le métro, le bus et le tramway. Ces 10 lignes de bus structurantes seront réalisées au fur et à mesure. Ce n'est pas parce que l'on est en campagne électorale que l'on va promettre

n'importe quoi ou des choses qui ne se réaliseront pas. Deux de ces lignes seront programmées dans le budget de 2008. Voilà mes chers collègues ce que nous faisons.

(Applaudissements)

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOI 002-19/11/07 CC - Aménagement de la place de Strasbourg, du carrefour Roussel et des abords à Marseille (3ème arrondissement). Approbation de la convention de réalisation et de financement entre l'EPAEM, la Ville de Marseille et M.P.M.

DIVOIAG 07/456/CC

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOI 003-19/11/07 CC - Traitement informatisé des accidents corporels de la circulation- Approbation d'une convention tripartite.

DICIR 07/442/CC

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOI 004-19/11/07 CC - Travaux d'aménagement de voie publique concernant la vidéoprotection urbaine de la ville de Marseille - Approbation d'une convention

DIVOI 07/495/CC

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur BRET.- Juste une question Monsieur le Président. Je ne suis pas simplement réveillé Monsieur Muselier. Mais simplement, de par le nombre de rapports et ce qui est inscrit à l'ordre du jour, cela ne mérite ni le débat que nous avons aujourd'hui, ni les joutes oratoires comme vous venez de le faire Monsieur Muselier. En tout cas, ne comptez pas sur moi et plus globalement sur nous, pour vous offrir une tribune pour les prochaines municipales. D'ailleurs, vous n'avez pas besoin de nous, vous en faites la démonstration. Vous maîtrisez la tribune et le micro, à vous de vous en servir comme vous avez l'habitude de le faire. Cela n'a rien à voir avec ce pour quoi nous sommes amenés à nous réunir aujourd'hui.

(Applaudissements)

En tout cas, sur ce rapport, j'ai juste une question à poser.

Ce rapport porte sur l'extension du réseau de vidéoprotection urbaine de Marseille avec notamment 40 caméras supplémentaires pour l'hyper centre-ville. Ce n'est pas la première fois que l'on pose la question, mais on la repose une nouvelle fois. Ce rapport pose la nécessaire évaluation, Monsieur le Président, du dispositif déjà en place. On sait tous que c'est une question sensible qui nécessite un maximum de transparence, dans la mesure où cela touche aux libertés fondamentales de nos concitoyens.

Or, le journal *Libération* du samedi 10 novembre nous informait « *qu'une évaluation a été réalisée à Marseille, mais pour autant les résultats n'ont pas été rendus publics* ». Si cette information est fondée, Monsieur le Président, quand comptez-vous porter à la connaissance du Conseil de Communauté et du Conseil municipal cette évaluation qui pourrait nous permettre par exemple d'apprécier si elle fait réellement baisser la délinquance, ou si cette délinquance s'est déplacée et encore, puisque c'est dans les objectifs, si elle permet de faire progresser les taux d'élucidation dans les enquêtes des officiers de police judiciaire puisque cela permet d'avoir un certain nombre de preuves ou d'identifier un certain nombre de personnes ?

Nous aimerions donc avoir, Monsieur le Président, cette évaluation si elle existe. Si elle n'existe pas, nous vous la demandons. Car cela ne peut pas être simplement un rapport ou un affichage politique dans le cadre d'une volonté régaliennne que l'on peut tous partager d'assurer la sécurité à tous nos concitoyens.

Ou encore, quand je regarde les chiffres par rapport au plan national, l'ensemble des réseaux actuellement mis au plan national représente 5 à 6 milliards d'euros. Une de mes préoccupations est que cet argent, si l'évaluation venait à montrer que les objectifs ne sont pas atteints, sera en moins pour le travail de prévention, de terrain ou encore pour un certain nombre de mesures d'accompagnement social.

Au nom de ces arguments et de ces raisons que l'on peut partager, je vous demande si effectivement cette évaluation a été réalisée et si elle a été réalisée, de nous la mettre à disposition et si ce n'est pas le cas, je vous demande d'en mettre une en place.

Monsieur TALAZAC.- Monsieur Bret, par respect pour nos collègues qui font parties d'autres communes que la Ville de Marseille, il n'est pas bon ici d'utiliser le temps de parole pour des questions qui relèvent uniquement du territoire intra-muros d'une commune. Ce présent rapport concerne uniquement une convention faite techniquement pour que la Ville de Marseille rembourse les travaux qu'elle a décidés. Le Président a parfaitement défini tout à l'heure les rapports qu'il y avait entre la Communauté Urbaine et les mairies.

Monsieur BRET.- Mais qu'est-ce qui vous gêne ?

Monsieur TALAZAC.- Respectons les collègues qui ne font pas partie du Conseil municipal de Marseille et vous pouvez parfaitement poser cette question au Conseil municipal de Marseille où notre collègue José Allegrini, en charge du dossier, avec toute la compétence qu'il a aussi bien sur le plan juridique que sur le plan déontologique...

Monsieur BRET.- C'est nous qui payons.

Monsieur TALAZAC.- Car vous ne nous entraînez pas sur des débats quant à la déontologie de la vidéosurveillance. Sachez que tout ce que nous mettons en place au niveau de la Communauté Urbaine et qui nous concerne, c'est-à-dire les seules caméras, ne sont pas des caméras de vidéosurveillance mais concernent les trafics automobiles. Premièrement, elles sont très utiles ; deuxièmement, elles ne servent pas à la répression, mais à l'observation et à la réglementation en direct et troisièmement, elles sont faites en déclaration et en parfaite harmonie avec tout ce que fait la Commission Nationale Informatique et Libertés, avec tout ce qu'exigent les lois de la République. La Communauté Urbaine est parfaitement en règle quant à l'utilisation de ces caméras.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- On demandera effectivement à M. Allegrini de répondre précisément à M. Bret.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires
à l'exception de Mmes Perrenot-Marque et Desmats
et de MM. Magro, Molino, Sabdes, Rosso et Meroni votant pour

TRANSPORTS

TRA 001-19/11/07 CC - Parc de stationnement Blancarde à Marseille (5ème arrondissement) - Délégation de service public - Approbation du choix de délégataire et du contrat d'affermage.

DITRA 07/374/CC

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable unanime de la Commission.

Madame LEDRET.- Monsieur le Président, chers collègues, vous nous proposez avec ce rapport de conclure un contrat d'affermage de 12 ans pour l'exploitation du parking Blancarde, ouvrage financé à 100% par la collectivité.

Lors du lancement de cet appel d'offres il y a un an, j'avais dit, au nom du Groupe Communistes et Partenaires, que ce parking a besoin d'une gestion publique pour le rôle qu'on veut lui faire jouer en particulier envers les résidents.

Ce n'était pas le principe en soi de DSP que nous mettions en cause, mais, je cite : *"l'incompatibilité plus que probable entre une réponse sociale pour les résidents et la logique de rentabilité du privé. Tout simplement parce que la rémunération de l'exploitant privé, la rémunération de la collectivité et une réelle priorité tarifaire aux résidents ne font pas vraiment bon ménage.*

Il y a de fortes chances qu'à l'arrivée, le résident soit le dindon de la farce."

C'est exactement ce qui se passe.

Contre une redevance à Marseille Provence Métropole sur 12 ans, chiffrée à 778.300 euros minimum, VINCI PARK se voit attribuer la rentabilisation d'un équipement neuf, très bien situé en lisière de l'hyper centre, sur un pôle d'échange train-tram et dans un quartier où la requalification urbaine autour du tramway a fait disparaître quelques 600 places de stationnement en surface.

Autrement dit : un parking à la rentabilité garantie !

Et comme VINCI PARK est là pour faire des bénéfices : qui va payer ?

La réponse est évidente : les usagers captifs, dont la plupart d'entre eux ont déjà payé cet investissement par l'impôt. Et en particulier les résidents de Chave/Blancarde.

Si la moitié des places de ce parking est vouée au stationnement résident pour commencer à répondre aux besoins aigus en la matière, il en coûtera à chacun d'entre eux un abonnement de 90 €/mois.

On peut toujours se féliciter d'être en dessous des 100 €. Sauf que nos concitoyens de ces quartiers sont pour la plupart d'entre eux au bas de l'échelle de l'impôt sur le revenu, quand ils n'en sont pas exonérés.

De plus, ils ont, comme nous, beaucoup de mal à comprendre pourquoi, des parkings comparables financés et encore gérés par la collectivité offrent le même service d'abonnement aux résidents pour 41 € à La Ciotat et 43 € à Cassis. (Ville dont le niveau d'assujettissement à l'impôt sur le revenu est sans rapport avec nos quartiers).

Où est la cohérence et surtout la solidarité communautaire ?

Monsieur le Président, c'est un constat : habiter Marseille devient un luxe.

Mais cette recomposition sociale n'est-elle pas un des objectifs visés autour du nouveau tramway ?

Je me suis laissé dire que le Maire de Marseille a eu, en Conseil municipal de lundi dernier, cette phrase : *“Il est temps que ça change”*.

Il a raison Monsieur le Président, quand une ville évolue au détriment d'une grande partie de ses habitants, ce n'est pas la population qu'il faut changer, mais la politique mise en œuvre. Nous nous y employons. Et pour l'heure, nous votons contre ce contrat d'affermage.

Monsieur TOMMASINI.- Monsieur le Président, Mes chers collègues, je souhaiterais faire deux interventions. La première est pour compléter les propos de M. Raynaud et aller jusqu'au bout de ses félicitations tout à l'heure et lui dire qu'en fait, le travail accompli par notre Communauté Urbaine en terme de transports a connu beaucoup d'obstacles. Nous avons surmonté les difficultés et on peut remercier M. Muselier pour son dynamisme et les succès qu'il a apportés à cette réussite dans les transports.

Ensuite, je souhaiterais dire que nous avons promis le tramway, il est arrivé en temps et heure. Nous avons promis les vélos, ils sont là et c'est une réussite incontestable. Nous avons promis des parkings, et même des parkings résidants et nous voilà avec le véritable premier parking résidant à la Blancarde.

Il répond à la demande de 90% des résidants puisque ce sont eux qui vont en bénéficier. Comme nous nous y étions engagés, le coût mensuel sera inférieur à 100 euros, il est de 90 €, ce qui est un prix dérisoire quand aujourd'hui on se permet d'avoir un véhicule en centre ville où les parkings ont des loyers bien plus élevés. Je suis persuadé que nombre de résidants vont pouvoir utiliser ces parkings. Dans ces parkings, il y aura des emplacements pour les scooter et les motos.

Une voix.- Et les vélos ?

Monsieur TOMMASINI.- Les vélos ont déjà leur emplacement à l'extérieur.

Et pour ce qui est de la réalisation de ce parking, on peut se féliciter aussi d'une chose, c'est que l'on va pouvoir le livrer 4 à 5 mois avant la date prévue. On est même en avance par rapport aux travaux réalisés.

Je vous remercie.

Monsieur JACQUIER.- J'ai été chargé par vous même, Monsieur le Président, comme chaque fois, d'assurer la négociation pour cette nouvelle délégation de service public. Je voulais tout d'abord en profiter pour remercier tous les services de la Communauté Urbaine grâce auxquels j'ai pu assurer cette nouvelle négociation dans les meilleures conditions. Le travail des fonctionnaires de la Communauté Urbaine qui est méticuleux, soigné et sérieux, une fois de plus nous a permis d'arriver à un résultat qui est tout à fait correct par comparaison avec ce qui a déjà été fait en la matière.

Je dis cela d'autant plus volontiers que la négociation a été rendue un peu plus délicate par le fait qu'en fin de compte, il n'y avait qu'un seul candidat parce que la nature de ce parking, essentiellement consacrée aux résidants compliquait les choses. Ceux qui ne connaissent pas bien la question comprendront vite quand ils sauront qu'un parking qui est loué pour une heure ou quelques heures rapporte beaucoup plus à l'exploitant que le parking qui est fait essentiellement pour des résidants. Voilà la raison pour laquelle lorsque les candidats se sont rendus compte que le parking était essentiellement consacré aux résidants et qu'il n'était pas de la meilleure rentabilité, nous n'avons eu qu'un seul candidat. D'ailleurs, on peut se contenter d'avoir pu trouver un candidat pour l'exploitation de ce parking puisqu'il ne s'est agi que de l'exploitation.

Je dois dire que le candidat a accepté de baisser ses prétentions au cours de la négociation et les nombreuses réunions que nous avons pu avoir avec ce candidat nous ont permis, si ma mémoire est bonne, de faire baisser ces prétentions de plus de 25% par rapport à ce qui était initialement prévu. Je dis donc, au-delà des débats que l'on peut avoir

sur le parking en lui-même, que la Communauté Urbaine fait là encore une nouvelle bonne opération. Et je tiens encore à terminer mes propos en remerciant les services techniques de la Communauté Urbaine.

(Applaudissements)

Monsieur MUSELIER.- Je remercie M. Tommasini d'avoir rappelé l'intérêt du parking qui va être livré 5 ou 6 mois avant la date prévue. Je remercie aussi Maître Jacquier pour avoir rappelé le mode de fonctionnement de ce parking de la Blancarde. Je rappellerai quand même que lorsque l'on a inauguré la gare de la Blancarde, vous n'y étiez pas Madame Ledret, pourtant vous êtes élue dans le secteur, on peut dire que c'est incontestablement une gare, je ne vais pas dire parfaite, mais presque parfaite puisque nous avons programmé le TER, le TGV pour la future ligne LGV, (et que l'on nous dise pas que c'est pas nous qui la faisons), le tramway, les bus, le métro et le parking, notamment pour les résidants. Et dieu sait si dans ce périmètre, cela a été difficile de faire attendre les habitants puisque sur ce territoire, nous avons fait beaucoup de travaux. Mais on arrive au bout. On parle du tramway, personne ne le voulait, c'est comme les vélos, et maintenant, tout le monde me demande le tramway et tout le monde me demande des vélos.

Le tramway est un grand succès, ce n'est plus la peine d'en parler, si ce n'est qu'il faut continuer. S'agissant des vélos, je me permets de rappeler quand même que le premier mois, nous avons enregistré 75 000 locations globales, ce sont 250 000 kilomètres qui ont été parcourus. Chaque vélo est loué trois fois par jour et le week-end, c'est près de 3500 vélos loués par jour, cela fait une moyenne de 4,7 rotations. Nous avons déjà 2600 abonnés. Plus personne ne conteste l'organisation des vélos, la mise en place des vélos. C'est globalement un succès, si ce n'est qu'il faudra en faire plus. On a un meilleur résultat qu'à Lyon.

En ce qui concerne le tramway, on a mis en place ce week-end la nouvelle ligne Blancarde Chave. Quand on est descendu du tramway avec les différents élus qui ont bien voulu se déplacer – je parle pour vous Madame Ledret, parce que vous êtes élue du secteur et je ne vous ai pas vue, c'est dommage ! – vous auriez pu inviter M. Mennucci qui aurait pu constater qu'il y avait des milliers de personnes à l'arrivée à Eugène Pierre et que tout le monde était très content. J'ai entendu crier : « *Le tunnel ! Le tunnel !* ». Mais l'appel d'offres qui a été fait pour mettre à jour le tunnel nous a permis d'économiser 20 M€ et c'est la raison pour laquelle nous avons perdu du temps. Nous avons fait casser l'appel d'offres car il y avait eu une entente contre nous. En l'occurrence notre logique est assez simple : on préfère s'exposer à vos critiques que de dilapider l'argent public.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Dutoit, il fallait demander la parole avant, mais allez-y.

Monsieur DUTOIT.- Merci Monsieur le Président de me donner la parole. Je dirai juste un petit mot car M. Muselier m'a titillé sur les quartiers Nord de Marseille et il vient de faire une brillante démonstration de votre volonté d'investir beaucoup pour le tramway et le métro pour le centre ville et une partie de l'Est de Marseille. Je constate, après l'annonce qu'il a faite pour les quartiers Nord de Marseille en guise de prolongement du tramway, qu'il nous propose un mode opératoire financier bien moins important que celui consacré pour le centre et l'Est de la Ville de Marseille. J'attire donc l'attention des habitants des quartiers Nord de Marseille sur le fait que le projet pour les quartiers Nord de Marseille de M. Muselier et M. Gaudin est très minime concernant le développement des transports en commun.

Monsieur MUSELIER.- On voit bien la limite de l'exercice de nos adversaires. Monsieur Dutoit, vous êtes Maire de ce secteur. Depuis près de deux ans, nous avons travaillé ensemble, vous-même et avec M. Susini en totale transparence. Nous vous avons demandé plusieurs fois. Nous, nous avons fait notre choix, nous avons dit que nous allions desservir les quartiers Nord et nous avons demandé, à vous, les élus de ce secteur, par où

passer. Vous n'avez jamais été capable de nous dire par où il fallait passer. Vous êtes incompetents pour apporter des réponses techniques pour le transport des Marseillais.

(Applaudissements)

(Brouhaha)

Monsieur LE PRESIDENT.- Revenons au calme. C'est vrai qu'il va falloir que vous nous disiez par où vous voulez que l'on passe après quoi, on verra.

Je mets aux voix.

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires
à l'exception de Mmes Perrenot-Marque et Desmats
et de MM. Magro, Molino, Sabdes, Rosso et Meroni votant pour

PROTECTION ET SECURITE DES ESPACES COMMUNAUTAIRES.

**PEC 001-19/11/07 CC - Approbation du Règlement intérieur des cimetières
communautaires**

DGEEAG 07/452/CC

Monsieur BENZI.- Avis favorable unanime de la Commission

Madame GHALI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je profite du rapport sur le règlement des cimetières communautaires, pour aborder la question du manque de places dans les cimetières de Marseille.

La question touche plus particulièrement les communautés juives et musulmanes qui disposent de carrés où le manque de places est encore plus marqué. Pour reprendre les propos de Zvi Amar, Président du Consistoire israélite de Marseille, il n'y aura plus de caveaux pour enterrer les morts selon les rites du judaïsme dès la fin de l'année 2007.

Il y a donc urgence.

L'existence, dans les cimetières, d'espaces dédiés à la confession musulmane revêt une forte dimension symbolique. Elle est notamment la reconnaissance de l'appartenance à la Nation et aux valeurs de la République, tout en respectant, comme le veut le principe de laïcité, la pratique religieuse de chacun.

Alors que de plus en plus de Marseillais de confession musulmane, souhaitent résolument reposer sur la terre française, portant haut le symbole de l'intégration et de l'appartenance à la Nation française, ils ne peuvent le faire dans des conditions décentes.

Je sais, Monsieur le Président, que vous êtes attaché à ce que chaque communauté qui compose notre ville, puisse enterrer ses morts suivant son rite et ce, dans le respect des lois de la République.

Je sais par exemple que l'extension du cimetière Vaudrans à la Valentine pourrait en partie répondre à certains besoins recensés. Mais a-t-on un échéancier plus précis ? Ne faudrait-il pas engager de nouveaux projets ?

Monsieur le Président, les communautés juives et musulmanes et plus largement l'ensemble des Marseillais attendent vos réponses.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci Madame Ghali de la question posée, cela relève du Conseil municipal de Marseille presque exclusivement, mais M. Benzi va vous donner des éléments de réponse et si cela ne suffit pas, je compléterai.

Monsieur BENZI.- Effectivement, cela concerne plutôt le Conseil Municipal de Marseille, mais je vais répondre à l'interrogation de notre collègue.

Tout d'abord, cette malheureuse affaire qui me choque et qui a choqué beaucoup de mes collègues a été soulevée il y a environ un mois et demi par M. Mennucci, qui a déclaré dans *La Provence* qu'à Marseille, c'était un scandale lorsqu'un musulman hélas décédait, il n'y avait aucune place pour l'inhumer sur l'ensemble des cimetières de Marseille. Cette affirmation totalement erronée a été reprise avec une discourtoisie, Monsieur le Président qui est à noter par l'interlocutrice qui vient de s'exprimer. La semaine dernière, ayant été invité dans une structure pour vous y représenter, cette personne, nominalement m'a attaqué, me traitant littéralement de menteur.

Je suis choqué dans la manière d'abord, parce que cela fait environ 13 ans que vous m'avez confié une délégation à la Ville de Marseille et une responsabilité au sein de la Communauté Urbaine et c'est la première fois où sur un sujet très délicat et très sensible, qui ne devrait pas, à mes yeux faire un enjeu préélectoral, parce que c'est là où nous en sommes, Monsieur le Président, on n'en fait un enjeu préélectoral.

Nous avons été particulièrement choqués d'autant plus que, nos collègues de l'opposition savent très bien qu'il y a une loi électorale qui interdit de faire un bilan des sortants, 6 mois avant l'élection, ce qui nous met actuellement dans une position un peu délicate pour respecter la loi.

Ceci dit, en ce qui concerne les carrés musulmans, première chose : je vous rappelle que la loi n'impose pas aux Maires de faire des carrés qu'ils soient musulmans, israélites, protestants ou autres, la Ville de Marseille s'honore à ce que nous ayons des carrés musulmans, israélites ou protestants. Deuxième chose : à l'heure actuelle, et je l'ai dit dans une émission sur LCM au Président du CRCM musulman qui d'ailleurs, est tout à fait satisfait et n'a aucun reproche à nous faire.

En l'état actuel des choses, d'après les chiffres qui m'ont été communiqués, sur 600 caveaux musulmans, nous avons une cinquantaine de demandes. Sachez, ma chère collègue, qu'au 28 octobre 2007, la communauté musulmane de Marseille a eu le malheur de perdre 367 de leurs membres. Sur les 367, 315 ont donné lieu à un transfert de corps vers leur pays d'origine, autrement dit 85.3%. Donc, oser dire qu'à Marseille, on ne peut inhumer un Musulman est proprement scandaleux. D'autant plus, que pas plus tard que jeudi dernier, arrivant de l'hôtel spirituel, un élu socialiste du Conseil municipal me téléphone pour me demander la possibilité de se porter acquéreur de trois caveaux musulmans. Par courtoisie, je ne le citerai pas. J'ai appelé et cet élu socialiste a obtenu satisfaction de ma part : il ira au cimetière des Vaudrans choisir les caveaux qu'il souhaite. C'est le comble du comble et j'avoue que je n'apprécie pas du tout !

En ce qui concerne les carrés juifs, là encore, il n'y a pas de problème puisque existe au cimetière des Vaudrans, un premier carré israélite d'à peu près 200 caveaux. Monsieur le Président, lorsque vous avez procédé à l'extension du cimetière des Vaudrans, puisqu'on a ajouté 20 hectares – il est quasiment achevé, peut-être serait-il bon que vous y alliez pour constater de visu – nous avons construit 200 caveaux supplémentaires ce qui donne à la communauté israélite une réserve d'à peu près 1000 corps, si j'ose dire et je vous prie de m'en excuser.

Monsieur le Président, d'après les calculs de vos services et en particulier sur la Ville de Marseille, nous n'avons aucun reproche à nous faire. J'ajoute très sérieusement qu'avant 1995, rien Monsieur le Président, je dis bien rien, n'avait été fait, en particulier pour les carrés musulmans. On avait quelques tombes et une terre commune dont vous avez d'ailleurs fait cesser l'utilisation Monsieur le Président, qui était une indignité de la façon dont cela se présentait visuellement. Cela n'existe plus et à Marseille, fort heureusement, nos compatriotes, qu'ils soient musulmans, juifs, orthodoxes ou protestants, n'ont pas de problème d'inhumation quand ils souhaitent se faire inhumer dans nos cimetières.

Je suis scandalisé par ces propos.

(Applaudissements)

Monsieur GUIGUI.- Monsieur le Président, permettez-moi de vous dire que je suis surpris d'entendre ce que je viens d'entendre et de constater que pour faire valoir peut-être certains problèmes qui existent dans la communauté musulmane, on veuille faire référence à la communauté juive. Je voudrais quand même dire que j'ai été pendant 11 ans au Consistoire Israélite de Marseille et que je connais ce problème des cimetières. Il est vrai que les problèmes des carrés juifs ont existé de tout temps à Marseille depuis l'époque de M. Defferre et cela a continué avec M. Vigouroux et avec vous-même.

Mais ce que je voulais dire tout simplement, c'est qu'il est vrai qu'il existe des problèmes, mais ces problèmes ont toujours trouvé des solutions avec la bonne volonté des services de la Mairie et de son Maire. En réalité, il n'y a pas de véritable problème qui ne puisse être surmonté avec votre volonté et en cela, je crois que la communauté juive peut vous faire confiance.

(Applaudissements)

Monsieur BOUALEM.- Je crois que c'est la première fois que j'interviens dans cet hémicycle. C'est un peu tragique pour moi de voir qu'il y a un repli communautaire mais je voudrais dire à M. Benzi et à Mme Ghali que le drame de la communauté musulmane est qu'on leur donne toujours des appellations en parlant de leur religion alors que ce sont des Français de confession musulmane. C'est très important pour le repère du citoyen marseillais. Il faut qu'il sache où est sa place. C'est vrai que pendant longtemps, le carré du cimetière Saint-Pierre a rencontré beaucoup de difficultés. Beaucoup de journalistes sont venus de l'étranger et ont vu des carrés musulmans dans un état indigne d'un être humain qui a vécu et est mort dans cette ville.

C'est vrai que la communauté musulmane a été isolée, on a toujours parlé à sa place et je crois qu'il faut lui donner la possibilité de s'exprimer, en particulier ses représentants religieux et qu'ils puissent faire part des besoins de cette communauté. Je ne veux pas entrer dans des détails polémiques, mais je crois qu'il y a une évolution depuis quelques temps et il faut continuer et être tous ensemble pour faire évoluer cette situation dramatique qui touche ces Français de confession musulmane.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je voudrais dire à M. Benzi que je le remercie de s'occuper, depuis presque 13 ans maintenant, de la délégation des cimetières. Ce n'est pas quelque chose de passionnant, mais il a donné beaucoup de sa compétence et de son temps et nos cimetières sont particulièrement bien tenus. Les employés municipaux qui y travaillent sont sous le contrôle permanent d'un directeur qui a beaucoup de talent et si on a des remarques à formuler, il faut le faire en direct avec les employés municipaux comme dans d'autres domaines, ils apprécieront.

Miloud Boualem, ne prenez pas toujours un exemple sur un cas particulier qui s'est produit et auquel j'ai mis bon ordre immédiatement. Il y a des fosses communes. Ces fosses communes existent. Elles n'existaient pas que pour les Musulmans. Il y avait, conformément à l'usage établi dans cette ville, car je le dis avec beaucoup de courtoisie à Mme Samia Ghali qui s'est exprimée elle-même aujourd'hui avec modération sur ce sujet. Elle a bien fait car je n'ai pas changé un iota, ni M. Benzi à la gestion et aux accords qui ont été conclus par M. Gaston Defferre il y a longtemps. C'est la même chose que nous appliquons à l'égard de tout le monde dans cette ville. Et ceux qui seraient tentés d'aller susciter je ne sais quelle polémique à la veille des élections, qu'ils regardent à deux fois avant de faire des déclarations qui pourraient même avoir des répercussions très désagréables. Alors prudence en la matière.

Que s'était-il passé ? Il y a de cela quelques années, il y avait eu des pluies diluviennes à l'automne. Le Premier Ministre de l'époque était même venu quelques temps après à Marseille. Bien entendu, tout avait été largement inondé, y compris les carrés des fosses communes, y compris ceux des Musulmans. Un imam de l'époque dont je tairai le nom, peut-être parce qu'il était plus intelligent et plus diplômé que beaucoup d'autres, a cru un soir où il était invité au Conseil Régional pour un dîner avec la communauté musulman, m'attaquer violemment là-dessus. Il a eu tort car bien entendu, j'avais constaté moi-même les dégâts dans les fosses communes et pas uniquement pour les carrés musulmans mais pour tous les autres et nous y avons mis bon ordre et nous avons pris des précautions et rétabli de telle manière que cela ne se reproduise plus.

Pour le reste, Monsieur Boualem, sachez que notre ville, heureusement peut-être que la personne qui s'est exprimée hier ne le savait pas, à l'égard de la communauté musulmane est exemplaire. C'est d'ailleurs peut-être une des raisons pour lesquelles le Président Bouteflika m'avait demandé d'aller le voir en Algérie quand nous nous y trouvions avec des Marseillais.

Que se passe-t-il ? Vous le savez parfaitement, vous appartenez à une grande famille issue de cette terre d'Algérie. C'est la Ville de Marseille qui entretient les cimetières de la ville d'Alger où se trouvent enterrés nos compatriotes français. Depuis quelques années, Monsieur Boualem, lorsque l'Algérie procède à des élections, et il lui arrive aujourd'hui de voter très souvent puisqu'elle est entrée dans un processus démocratique, c'est la Ville de Marseille qui, au Parc Chanot, organise le scrutin pour que les milliers de musulmans venant de tout le Sud de la France puissent voter dans des conditions de dignité grâce à une organisation dont nous prenons la charge avec bien entendu les encouragements du Préfet, représentant de l'Etat, mais sans aucune aide financière. La seule aide est modeste, c'est une contribution du Consulat Général d'Algérie en France.

Faut-il vous rappeler, Monsieur Miloud Boualem, qu'au coeur de la ville, dans le secteur de M. Jean Roatta, auquel vous avez apporté une aide dont il se souviendra, ...

Monsieur MENNUCI.- C'est lamentable !

Monsieur LE PRESIDENT.- Lamentable ? Laissons cela de côté...

Oui, Monsieur Miloud Boualem, quand on fait partie d'un côté et d'un clan et que tout d'un coup, on change, on a le droit de changer, d'autres changent, mais généralement dans notre camp, cela ne se fait pas trop, mais peu importe, ce n'est pas l'objet...

Vous savez que sur les enfants primo arrivants, au coeur de la ville, 80% sont des enfants issus de l'Algérie et vous savez bien que nous les prenons à l'école de la République et que nous les nourrissons aussi.

Aussi bien pour les enfants que pour les tombeaux et que pour la façon dont on gère les cimetières, si l'opposition dont vous faites partie aujourd'hui, veut nous atteindre dans ce domaine-là, je vous dis que le débat est mal choisi dans le domaine du respect, car nous avons du respect pour les communautés. La seule chose que je dis à mes amis politiques et qui ne doit pas se faire, c'est le communautarisme, c'est-à-dire payer aux uns et payer aux autres en disant : « Je vous donne ». Cela, nous ne le faisons pas, car c'est contraire aux valeurs de la République.

(Applaudissements)

Monsieur BOUALEM.- Monsieur le Président, vous avez dit que je suis quelqu'un qui change, excusez-moi, mais j'ai toujours été à l'UDF depuis plus de 20 ans. Je suis toujours dans la même lignée.

Monsieur LE PRESIDENT.- Puisqu'il s'agit de quelqu'un que vous connaissez parfaitement, qui est un homme totalement respectable, qui est un de mes amis de toujours, à qui j'ai imposé beaucoup de choses dans la vie politique, (il m'est arrivé de lui imposer devant lui, dans des listes, des gens qui n'étaient pas de notre famille politique), permettez-

moi de vous dire que ce que vous avez fait à l'égard de M. Roatta n'est pas concevable, en tout cas, de ma part, si vous voulez que je vous le dise, je vous le dis.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

PEC 002-19/11/07 CC - Approbation du montant des redevances de crémation pour l'année 2008

DGEEAG 07/455/CC

Monsieur BENZI.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - URBANISME.

URB 001-19/11/07 CC - Approbation du bilan de la concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté d'intérêt communautaire à vocation d'activités économiques Athélia 5 à La Ciotat - Approbation du dossier de création de la Zone d'Aménagement concerté Athélia 5

DUFHURBA 07/436/CC

Monsieur VALLETTE.- Je voudrais prendre quelques minutes pour remercier tous ceux qui s'occupent et s'intéressent à la prospective. On est chargé dans notre Commission de la cohérence entre les nombreuses démarches de planification et d'aménagement du territoire. Cette cohérence globale est nécessaire. Je voudrais aussi remercier les Maires avec lesquels nous avons de nombreux rapports sur cette planification et aussi la dynamique de votre équipe et les divers adjoints ou Présidents de Commission avec qui nous travaillons.

Aujourd'hui, c'est l'économie, avec Jean-Louis Tourret, avec 4 ZAC sur Marignane, Ensues-la-Redonne, Saint-Victoret et La Ciotat. Ce sont 160 hectares qui sont ouverts à l'accueil d'entreprises. C'est l'habitat et le PLH, avec Danielle Servant. Ce sont les PLU, que nous avons regardé ensemble et qui ont été mis en capacité d'accompagner l'essor économique pour répondre aux attentes de tous. Sur les transports, avec Maurice Talazac, Renaud Muselier, nous avons pu réfléchir à la cohérence des infrastructures de déplacements et de stationnement. Certains sont en cours de réalisation, sont programmés et continueront d'améliorer le fonctionnement de la métropole. Enfin, je voudrais aussi remercier pour la mer, Claude Piccirillo, ou pour l'environnement, Robert Assante, car on est vraiment en train de faire le projet d'une métropole durable et un certain nombre de points se concrétisent.

On a parlé des déchets, mais je voudrais insister sur quelque chose que nous devons tous adopter ici, c'est la Charte qualité Marseille en matière de construction qui servira de base à une réflexion globale.

Voilà, Monsieur le Président, cela n'intéresse pas souvent tout le monde, mais je dis merci aux membres de notre Commission qui s'intéressent vraiment à ce que deviendra notre territoire dans 20 ans et c'est ce qui est porté par la démarche du Schéma de cohérence territoriale qui est un exercice passionnant. Merci de nous avoir confié ce travail.

(Brouhaha)

Monsieur MENNUCCI.- On m'a dit que vous vous inquiétiez de mon absence... M. Muselier s'inquiète de mon absence. Qu'il ne s'inquiète pas. Quant à M. Benzi, le café était chaud ce matin, je le remercie également.

Monsieur le Président, chers collègues, le rapport sur la Zone d'Aménagement Concerté des Florides à Marignane, est pour notre Groupe l'occasion d'aborder la question du développement économique et de l'emploi sur le territoire de notre Communauté Urbaine. Ces dernières semaines, nous avons vu fleurir à longueur de pages de journaux, de revues et de papiers glacés, des projets pour le développement économique de Marseille qui émanaient de vous.

Monsieur LE PRESIDENT.- De moi ? Aucun document n'a été publié, surtout pas des documents électoraux alors faites attention à ce que vous dites, mais poursuivez, cela m'intéresse.

Monsieur MENNUCCI.- Si vous attendez la fin des phrases, plutôt que d'avoir cette excitation inhabituelle chez vous, vous pourrez entendre ce que j'ai à dire, il faut rester zen. Ce n'est pas parce que l'on est à quatre mois de l'élection municipale qu'il faut que vous changiez votre façon de faire. Nous avons encore le temps de nous exprimer et de nous expliquer.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je préférerais le faire avec le véritable candidat socialiste.

(Applaudissements)

Monsieur MENNUCCI.- Mais cela va venir, ne vous inquiétez pas. Vous savez peut-être que M. Guérini n'est pas membre de cette instance...

(Brouhaha)

... mais Monsieur le Maire, vous ne nous ferez pas tomber dans le piège que vous avez tendu au dernier Conseil municipal. Alors puisque vous abordez cette question, je vais vous dire ce que nous en pensons. Quand vous prévoyez un débat sur le port et que vous faites monter votre adjoint M. Blum sur une explication tout à fait intéressante, sur les questions du port, que les Groupes, ceux de la majorité et de l'opposition, vous répondent et que vous même ensuite, sans laisser à quiconque le droit de réagir, vous nous faites une déclaration qui n'a rien à voir avec le sujet de la gouvernance du port et qui est tout simplement, une position, un programme électoral, vous avez parfaitement le droit de le faire, mais vous ne ferez pas tomber notre candidat dans ces excès.

Nous considérons que le Conseil municipal, aujourd'hui, vous vous en servez comme d'une réunion électorale. Donc, le candidat en question, M. Guérini, vous l'a dit il y a un mois et demi, « *des débats, quand vous voulez, où vous voulez* ». Donc, en son nom, je vous le redis ici. Je pense que les représentants des télévisions et des journaux sont présents. Si vous voulez débattre avec lui, il n'y a qu'à donner votre accord et les choses vont se faire.

Ce n'est pas la peine de revenir toujours sur ces sujets, vous ne nous ferez pas tomber dans les pièges, j'allais dire grossiers, mais surtout quelque peu indignes de votre intelligence.

Je reviens au sujet qui concerne Marignane, ne vous inquiétez, cela ne concerne pas la commission électorale de votre parti concernant Marignane.

Il y a tellement de projets que l'on se demande si tout cela n'est pas un rêve. Un rêve dans lequel Marseille investit et investit encore.

C'est oublier un peu vite la situation financière dans laquelle vous allez laisser la Ville et la Communauté Urbaine à votre successeur ou à vous-même.

La réalité est tout autre.

La réalité économique et il faut qu'au travers de notre groupe, les habitants de MPM le sachent, c'est qu'en 2007, la Communauté Urbaine a consacré 12 M€ pour son développement économique là où Nantes, qui est une petite ville au regard de la grande

agglomération que vous présidez, en a consacré 26 M€, là où votre ami M. Juppé dirige aussi une ville plus petite, Bordeaux en a consacré 30 M€, là où notre ami, Gérard Collomp à Lyon en a consacré 37 M€.

Et lorsque je dis 12 M€, je prends en compte le tour de passe-passe avec la Ville de Marseille qui nous vend pour 5 M€ d'immobilier d'entreprises qu'elle aurait dû nous transférer à la création de la Communauté Urbaine.

Un petit tour de passe-passe qui vous permet de faire passer le budget du développement économique de 7 M€ à 12. Bravo l'artiste !

Mais la réalité, c'est que ce n'est pas ce que nous vivons sur le terrain et que 7 millions, c'est 4 fois moins que Nantes, 5 fois moins que Bordeaux, 6 fois moins que Lyon. Ce sont des chiffres qui sont incontestables, d'ailleurs, ils émanent de votre administration. Je ne dis pas de vous-même parce que les chiffres ne sont pas exactement ce qui vous intéresse.

De ce fait, le montant consacré de 7 M€ est tout à fait modeste.

Dans le contexte actuel de concurrence entre les territoires, peut-être que cette concurrence ne vous a pas échappé, et compte tenu de la situation financière qui est la nôtre reconnaissez, Monsieur le Président, peut-être allez-vous le faire, que votre effort est particulièrement insuffisant.

Dans ces conditions, il ne faut pas être surpris par l'évolution comparée de nos bases fiscales avec les autres territoires. Là je ne vous compare pas à Barcelone ou à Gênes dont vous aviez la bouche remplie au début de votre mandat mais à des communes plus petites comme Nantes ou Bordeaux, il ne faut pas être surpris que la base fiscale en matière de taxe professionnelle soit nettement à notre désavantage.

Nous l'avons déjà dit, le Président Bernardi l'a dit à plusieurs reprises, (et je rassure M. Muselier, le Président Bernardi va certainement occuper un rôle éminent dans les mois qui viennent) mais je pense qu'il est important de le rappeler : nous sommes moins riches que les autres, et l'écart de richesse, c'est cela qui est de votre responsabilité. Que nous soyons moins riches, nous n'allons pas vous le reprocher, vous n'êtes pas celui qui a la responsabilité de la constitution de l'histoire de cette ville qui nous a amené à cette situation. Mais là où vous êtes responsable, c'est que l'écart de richesse avec les autres s'accroît à notre détriment. Et cela fait 13 ans que vous êtes là. Cela ne fait pas simplement quelques mois, comme parfois, je crois que vous voudriez le faire croire.

Sur la période 2003-2006, les bases de notre taxe professionnelle ont progressé de 4,7% là où dans le pays, je vous interroge, elles sont de 6%. Nous avons un écart déficitaire qui est à notre débit de 1.3% et donc nous faiblissons par rapport aux autres territoires comme Montpellier, Nice, Strasbourg, Bordeaux.

C'est, je suis au regret de vous le dire, vous, Monsieur le Président, nous les habitants de cette Communauté Urbaine qui tirons la moyenne française vers le bas ! C'est bien une chose qu'il faut essayer d'analyser. Ça c'est la réalité !

Sur le sujet du développement économique comme sur la question du logement, l'action prioritaire doit être portée sur la maîtrise du foncier. C'est bien la tâche que doit avoir notre Communauté.

Or, notre principale opération que nous avons héritée de feu la Communauté de communes, je veux parler du secteur de Bausset-Florides, fait quasiment du surplace depuis près de 15 ans. Peut-être serez-vous à même de nous donner des éclaircissements. 15 ans, c'est moins 2 ans, la période de votre responsabilité à la Ville de Marseille. Pas à la Communauté Urbaine, je le reconnais, mais avec la Communauté de Communes, c'est 9 ans.

A ce rythme, il est à craindre que le fossé ne se creuse encore plus avec les autres territoires concurrents.

Monsieur le Président, rechercher du foncier, pour le développement économique et le logement, ne consiste pas non plus à lorgner systématiquement les terrains du Port Autonome de Marseille.

Vous nous avez présenté votre vision du port au cours de ce petit piège que vous aviez concocté lors du dernier Conseil municipal de Marseille. Elle est très largement axée, d'ailleurs une phrase le dit puisque vous dites : « *La priorité doit être donnée aux touristes* ».

Vous le dites, c'est sur le site Internet de la Ville et c'est vous qui l'avez prononcé. Je le tiens à votre disposition. Vous l'avez dit.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mais j'ai dit autre chose aussi.

Monsieur MENNUCCI.- C'est axé sur le développement de la croisière. Il est vrai que Marseille et la Provence ont des atouts à faire valoir en matière de tourisme, on le sait depuis longtemps.

Mais est-il raisonnable et je dirais même crédible, de mobiliser toutes les ressources s'il le voulait bien de l'Etat (pour l'instant, il a été assez modéré), du Port Autonome (il n'en a pas beaucoup), de l'ensemble des collectivités que vous solliciteriez en l'occurrence pour faire une nouvelle digue ?

Consacrer 300 M€ alors que le Port Autonome estime le projet à 450, mais admettons que ce soit 300 M€, sur ce seul projet avec la finalité de mettre des bateaux de croisière au plus près du centre ville peut paraître intéressant, sauf que la réalité est que le Port Autonome a abandonné cette idée pour deux raisons.

La première, c'est la plus fondamentale et elle évite de se poser la seconde : la question du mistral interdit en réalité cette opération car les bateaux pourraient rentrer, mais dans certaines circonstances et notamment avec ce qui a soufflé ces 10 derniers jours, ils ne pourraient pas ressortir. Et donc en matière de croisière avec les rythmes et les flux tendus qu'ont les compagnies, il y aurait des risques sérieux. Le Port Autonome a renoncé à ce premier motif.

Le deuxième motif que le Port qui est prudent n'a pas trop avancé, mais je le ferai à sa place est que l'impossibilité de mobiliser 450 M€ existe. Car, Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, vous qui connaissez les chiffres sur le bout des doigts, peut-être savez-vous que depuis les 10 dernières années, et donc je mets dans l'affaire les Gouvernements qui se sont succédé, y compris ceux que je soutenais, il y a eu 80 M€ donnés par l'Etat au Port Autonome. Et vous allez nous expliquer que si depuis 10 ans l'Etat a donné 80 M€ au Port Autonome de Marseille, tout investissement confondu, il va grâce à votre influence que l'on sait grande dans les couloirs ministériels, immédiatement accorder 300 M€ au Port Autonome pour faire une digue dans une ville où nous avons besoin de bien d'autre chose que d'une digue.

Car la question de la croisière, nous la partageons avec vous. Seulement, il existe des solutions qui peut-être ne permettent pas effectivement, le croyez-vous, de vous exonérer de toute la politique du quotidien pour faire rêver les gens.

Vous avez eu d'ailleurs l'honnêteté de dire : « C'est pour dans 10 ans ». Mais dans 10 ans, on ne sait pas ce que l'avenir réserve, mais ce ne sera peut-être plus vous le premier magistrat de la Ville de Marseille.

(Brouhaha)

J'ai dit « *peut-être* » et je l'ai fait avec respect.

Ce sera donc un chèque en bois, d'un bois extrêmement friable que vous nous mettez dans les mains. Je pense que les Marseillais, les habitants de la Communauté

Urbaine et ceux qui veulent le développement économique, les chefs d'entreprise, ceux qui créent, qui innovent, qui font la richesse de notre ville, attendent autre chose...

Monsieur BENZI.- Ils n'attendent pas les socialistes !

Monsieur MENNUCCI.- Retournez chez les moines, Monsieur Benzi ! Je crois que vous en aurez le temps pendant les 6 années qui viennent.

On attend autre chose de vous que ces annonces qui sont un peu de la poudre de perlimpinpin pour les gogos alors que nous avons tous contribué, vous, la Région, le Département, à la création de la gare maritime. Il faut encore l'améliorer, il faut encore la rendre plus agréable mais elle est déjà pas mal.

Et en ce qui concerne le transport des croisiéristes du môle Léon Gourret au centre ville, il y a des méthodes qui sont employées dans toutes les villes de croisière du monde. Ce n'est pas très compliqué. Cela s'appelle des bateaux-bus, des bateaux de transit, des bateaux de VEOLIA, de qui vous voulez.

C'est très simple, et je ne veux pas apparaître trop technique avec vous...

(Rires et manifestations dans la salle)

Il suffirait de faire descendre les croisiéristes sur le môle, de les transférer sur un bateau plus petit et en 5 ou 10 minutes, il pourrait débarquer au quai des Belges. Cela aurait l'avantage de nous faire économiser vos 300 millions et cela en aurait un autre : de ne pas avoir tous ces bus qui stationnent devant la Mairie. Je pense que l'on pourrait le faire immédiatement. Ce serait très agréable pour les croisiéristes de visiter le Port Autonome avant d'avoir la révélation de la Bonne Mère en entrant dans le Vieux Port. Et je crois honnêtement que ce serait un moyen économique qui pourrait faire que puisque vous allez arriver à mobiliser 300 M€ de l'Etat que nous puissions discuter sur les questions du développement industriel du Port Autonome de Marseille pour voir comment faire pour tripler ou quadrupler, d'ici 2015, le trafic des conteneurs et le trafic de Ro-Ro, comme on dit dans les milieux informés.

Cela signifie Roll on, Roll off. Vous avez l'explication. En français cela signifie que vous faites rouler le camion dans le bateau et vous le ressortez.

Vous savez qu'en général, je gagne les jeux-concours comme ceux-là.

Et du foncier pour quoi faire !

Faire ce que vous avez fait de mieux pendant ces deux mandats, de la promotion immobilière. C'est cela au fond qui aura été votre grande œuvre.

Je veux rappeler que la création de notre Communauté Urbaine avait pour finalité première, la mise en commun de nos ressources pour accroître la production de richesses et notamment par le biais du développement économique.

Je pense qu'après le discours sur le dynamisme de l'agglomération marseillaise, les projets sur papiers glacés, il faut passer aux actes. Aux actes qui font véritablement le développement économique et donc l'emploi.

Dans une récente étude sur les motivations des grandes entreprises européennes dans le choix de leurs futures implantations, 4 critères prioritaires ont été mis en évidence. Le premier est la facilité de recruter du personnel qualifié ; le deuxième est l'accessibilité aux marchés ; le troisième est la qualité des réseaux de télécommunications ; le quatrième est la qualité des infrastructures de transports.

Nous avons là les pistes.

La réalité est qu'il n'est pas la peine d'aller chercher bien loin. C'est cela la ligne politique qui doit être celle de notre Communauté, qu'elle soit dirigée par vous demain ou par un autre, et pas les tergiversations sur la digue du port.

Nous avons ces pistes, ce sont celles du développement économique. Ayons une véritable vision pour développer les infrastructures de transports, en priorité les transports en commun. Vous le savez les chefs d'entreprise n'installent pas leur entreprise là où leurs salariés ne peuvent pas se rendre à leur bureau, à leur atelier ou à leur usine.

Le véritable travail de développement économique, c'est de rendre la ville propre, la ville attractive, la ville où l'on veut se loger, la ville où l'on peut se déplacer sans passer des heures dans des embouteillages.

(Brouhaha)

Au delà de ces deux questions, nous sommes d'abord attendus sur notre capacité à faire les missions pour lesquelles nous sommes élus. Ce n'est pas la peine d'aller chercher midi à 14 heures. Rendons cette ville circulaire. Donnons du logement à ceux qui veulent venir y travailler. Créons les zones d'entreprise pour installer les entreprises.

(Huée, brouhaha)

Je comprends mes chers collègues que le rappel de la vérité vous soit cruel mais nous savons maintenant depuis 13 ans ce que vous avez été capable de faire, parfois avec beaucoup de bonne volonté, mais il me semble qu'aujourd'hui, nous rentrons dans une nouvelle phase et que cette nouvelle phase appelle une nouvelle équipe, une nouvelle direction et des orientations beaucoup plus simples.

Monsieur MUSELIER.- Monsieur le Président, je ferai une réponse rapide. Je crois que le dossier Bausset Florides est particulièrement intéressant. Il a su, sur le plan technique, sur le plan du spécialiste de ce dossier, nous rappeler le développement économique de cette zone. Je crois que le Maire et les élus de Marignane sauront apprécier la qualité du débat de M. Mennucci concernant le développement de la deuxième ville de la Communauté Urbaine.

En ce qui concerne la politique économique de la Communauté Urbaine, j'ai bien noté les comparaisons avec les grandes villes, je constate simplement que l'on ne parle jamais d'emploi chez les socialistes. On parle toujours d'argent, ils n'en donnent jamais et on ne voit jamais de constat en terme d'emploi. Il est clair que la Ville de Marseille avec la Communauté Urbaine a diminué considérablement son taux de chômage, a créé un certain nombre d'emplois, puisque l'on est à plus de 10 000 emplois. On crée plus de 5000 emplois sur la Ville de Marseille et nous avons amené plus de 1500 entreprises par an sur zone. Je crois qu'il faut rappeler que l'argent investi a immédiatement des conséquences pour nos concitoyens puisque cela leur donne plus de travail, plus de considération. Cela fait vivre la ville et la Communauté Urbaine qui se développent. C'est quelque chose qu'il me semblait important de rappeler.

On nous fait en permanence une espèce d'affreux procès comme quoi nous sommes des horribles bâtisseurs et que nous voulons envahir le port pour construire je ne sais quoi. En tout cas, en ce qui concerne le développement économique de la cité marseillaise, je sais que le Conseil Régional a acheté des bâtiments, ce qui n'est pas sans conséquence, sur Euroméditerranée. Il me semble que le Conseil Général a acheté les immeubles de CMA CGM ce qui a plombé l'offre de bureaux pour les investisseurs à Marseille. La vérité est que l'on a préféré prendre des surfaces de bureaux à des investisseurs privés et potentiels, plus de 45 000 personnes qui travaillent sur l'ensemble de la Communauté Urbaine pour loger ses propres salariés de la Région ou du Département.

En ce qui concerne le délais, c'est vrai que 10 ans, c'est court et c'est long à la fois. Investir, c'est préparer l'avenir, c'est aussi régler les problèmes quotidiens. Un petit clin d'œil politique, 10 c'est court et c'est long à la fois, surtout lorsqu'on n'est jamais élu sur son nom. C'est très très long.

En ce qui concerne la distance sur les mesures d'investissement, nous donnons un exemple simple quand on a une petite vision politique, avec des petits projets avec la

capacité de mobiliser des énergies politiques et financières, Euroméditerranée a 10 ans : regardez le résultat. On a l'impression que c'était hier.

Mais je me permets de rappeler que les Docks ont été refaits, que l'interface ville/port a été refait, que les hangars sont tombés, que la gare maritime a été décidée ensemble, que l'ensemble des quais ont été redéfinis pour faire en sorte qu'il y ait un développement et tout cela en moins de 10 ans. Dieu sait si aujourd'hui, les Marseillais ont presque oublié à quel point ce territoire était désespéré et désespérant. Il est aujourd'hui plein de vie et d'aménagement.

Naturellement, quand on réussit cet aménagement Euroméditerranée avec cette relation ville / port, on ne peut pas nous, élus de Marseille, mais nous élus de la Communauté Urbaine et il me semble que M. Mennucci l'avait dit en son temps, ne pas se poser la question de savoir ce que l'on va faire du port de Marseille Fos.

Que n'ai-je pas entendu pendant la campagne présidentielle ? Mme Royal et M. Mennucci voulaient relier la Communauté Urbaine de Marseille avec le port de Fos, avec le SAN. Ils voulaient marier Istres et Marseille et je ne sais quel galimatias technique qui est impossible sur le plan politique, impossible sur le plan technique et qui n'est en aucun cas désiré par ses amis de l'Ouest du Département. Du coup, on n'entend plus du tout parler de ces propositions qui ne tenaient pas la route, mais il a décidé de les oublier.

Il est clair qu'il y a un développement du port dans sa globalité. On ne fera jamais abstraction du bassin Ouest et du bassin Est, ce sont deux choses différentes mais c'est le port de Marseille qui fonctionne en tant qu'entité portuaire. Là-bas, vous pouvez mettre le pétrole, le gaz, vous êtes numéro 1 au monde de l'énergie. Mais en ce qui concerne les conteneurs, de la première position, nous sommes passés à la onzième. Essayez de trouver des meilleures solutions pour garder notre position.

On a beaucoup de mal à rester dans les 100 premiers ports mondiaux, on doit être dans les 50 premiers mondiaux et il faut se donner un certain nombre de moyens. Il y a une divergence sur les conteneurs. Que doit-on en faire ? Quand on connaît un peu son dossier, on doit savoir qu'il y a les conteneurs transcontinentaux, les conteneurs intraméditerranéens, que la logistique de ces conteneurs et de ces bateaux ne se fait pas de la même manière. Quand on arrive aux bassins Est, bien sûr, il y a un problème de gouvernance. Bien sûr, vous avez accepté le débat auprès du Maire de Marseille, bien sûr le débat n'a pas été assumé par l'élu socialiste qui est candidat contre le Maire, M. Guérini, bien sûr nous avons proposé un certain nombre de choses et nous n'avons pas simplement dit : « *Voilà comment il faut gouverner les ports français et voilà pourquoi il faut réformer la loi* ». Nous avons des responsabilités. Géographiquement parlant, lorsqu'on regarde le port de Marseille et les bassins, on voit le bassin Ouest où vous avez tout le côté Estaque et ensuite celui de la Grande Joliette. Vous avez le cœur de la ville avec la Grande Joliette et le noyau villageois de l'Estaque, vous développez naturellement là une industrie portuaire qui est différente de l'industrie comme le Ro-Ro. Sur l'Estaque, il faut mettre en place un port, avec des anneaux. Il faut aménager cet espace pour que nos concitoyens puissent avoir des places de bateau. Et il faut aménager la Grande Joliette et le mistral ne gêne pas, on voit bien qu'il n'a jamais mis les pieds sur un bateau ! La vérité, c'est que le Port Autonome est d'accord pour le faire. Tout cela est une vraie bonne idée car on se développe dans l'hyper centre de Marseille, là où un million de voyageurs devraient venir.

Et vous qui dites toute la journée que vous êtes allé voir à l'extérieur ce qui s'y passe, vous n'avez pas dû aller bien loin car à Barcelone, vous arrivez dans le centre ville. Allez au moins à Barcelone.

Ensuite, entre l'Estaque et la Joliette, bien sûr vous avez la réparation navale sur les petits et les grands bateaux, bien sûr vous avez les conteneurs, les vracs ou les Ro-Ro, bien sûr vous avez la sécurité pour l'extérieur de façon à ce que le trafic pour le Maghreb se fasse tranquillement à l'intérieur de Marseille.

Marseille a grandi avec son port, elle est faite avec son port. L'ensemble de l'aire métropolitaine est né autour de Marseille et de son port. Bien sûr qu'il faut des porosités entre la ville et le port. Il faut arrêter de vouloir construire des barrières, des hangars, des murs qui font que l'on prive la population de l'accès à la mer, à la digue du large, aux commerces et au fonctionnement d'un port. Cela suffit !

(Applaudissements)

La réalité économique, sociale et portuaire, en connaissant le schéma économique international, est que si nous voulons faire en sorte que nos quais, bassins Est et Ouest se développent, que les dockers puissent travailler, puissent être respectés et que les trafics se fassent, il faut proposer quelque chose. Ce n'est pas le Port Autonome géré par les énarques ou autres pontes de Paris qui prendra la décision tout seul. C'est à nous les élus de faire des propositions. Monsieur le Maire de Marseille, Président de la Communauté Urbaine vient de les faire avec ses adjoints et son équipe. Désolé d'avoir des vraies propositions qui sont convenables, techniques et ambitieuses.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT. - Si M. Mennucci nous avait honoré de sa présence depuis le début de cette séance, il aurait déjà entendu un certain nombre d'arguments que j'ai pu employer. Vraiment il aura fallu que cette séance du Conseil municipal vous soit très désagréable. Il est vrai que vous aviez eu le souffle court, la démonstration rapide et dans vos propositions, aucun projet sur le port. Alors vous profitez de la séance de la Communauté Urbaine quelques jours après pour essayer de rétablir les choses dans les contradictions que votre candidat évoque ici ou là sur un certain nombre de sujets.

En ce qui concerne la réforme du port et puisque vous en parlez, nous connaissons tous les atouts et les faiblesses du Port Autonome de Marseille.

Aujourd'hui, dans un contexte de mondialisation croissante, il doit obligatoirement s'adapter à cette nouvelle donne. Il faut d'abord la réforme du statut des Ports. Il faut une gouvernance renouvelée, des mécanismes de péréquation et de redistribution des ressources fiscales le plus équitablement répartis,

Et si M. Mennucci avait été là tout à l'heure, je ne vais pas le refaire devant vous pour rattraper son retard, mais il aurait bien vu que c'est sa stupide proposition d'élargir la Communauté Urbaine alors que ce n'est pas faisable, qui a provoqué la ire de ses propres amis socialistes, qui a coupé la parole immédiatement à la candidate socialiste quand il a fait cette proposition en disant : « *Ségolène Royal dira qu'il faut élargir la Communauté Urbaine* », que ce n'est pas possible. Pour élargir la Communauté Urbaine, il faut d'abord obtenir l'accord de la ville susceptible de venir et l'accord de l'EPCI dans lequel siège la ville.

Vous savez bien que la loi du 12 juillet 1999 n'a pas prévu cela, que ce n'est pas possible. C'était encore un coup de bluff que vous asséniez pour montrer que nous n'avions pas la volonté d'élargir la Communauté Urbaine. Ce n'est pas cela qu'il faudra faire, Monsieur Mennucci. Ce qu'il faudra faire, vous le savez parfaitement. Vous savez l'injustice dans laquelle se trouve la ville centre par rapport aux communes périphériques où se trouve la richesse.

Alors puisque la télévision nous écoute, qu'elle est venue vous filmer ce matin, je lui dis aussi que nous avons 554 euros de recettes fiscales par habitant, pendant que la ville de Cabriès en a 902 grâce à Plan-de-Campagne, pendant que Vitrolles en a 1200, pendant que Fos-sur-Mer en a 1500 et la ville de Berre, 2800. Pourquoi voudriez-vous que ces villes intègrent la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole alors que nous avons si peu de ressources financières et que précisément ces communes en ont beaucoup ? Elles préfèrent, et de loin, que nous ayons les charges de centralité et puisque vous parlez à la place et au lieu du Président du Conseil Général, je vous réponds que le Conseil Général serait bien inspiré de nous aider financièrement. Pour l'Opéra de Marseille, nous ne percevons pas un euro de subvention du Conseil Général.

(Huées)

Si nous prenons la défense de la sécurité des habitants de Marseille, du port et de l'aéroport, avec nos marins-pompiers, nous y consacrons chaque année 80 M€. Pas un euro du Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

(Huées)

Faut-il vous rappeler ce que vous disiez lundi dernier sur les crèches ? Oui, le Conseil Général nous aide pour le repas des enfants dans les crèches à hauteur de 0.24 euros par repas.

(Huées)

Et sur la dotation du métro et du tramway... Mais de qui se moque-t-on quand on sait que vous dispensez l'argent du Conseil Général avec une netteté, avec une force considérable. Quand on sait comment ces jours-ci, vous donniez un, deux, trois coups de téléphone à des Présidents d'association sportive, en les intimant de venir assister à une réunion du parti socialiste ou en les menaçant ou en leur faisant remarquer élégamment « Avec ce que l'on vous donne comme subvention, vous pourriez bien venir à la réunion de M. Guérini ». Alors, avant de nous donner des leçons Monsieur Mennucci, porte-parole de M. Guérini, et puisque vous avez parlé du port justement, parallèlement à la réforme portuaire que nous appelons de nos vœux, MPM, au delà de sa contribution à la réflexion menée, doit agir de façon concrète pour le devenir des bassins portuaires, Est ou Ouest où se trouve la richesse.

83% du trafic du port se fait dans le bassin Ouest. Mais je l'ai dit et je le rappelle. Je l'ai déjà dit, mais je le rappelle, il faut aujourd'hui distinguer 3 grands sites :

Le premier, Ville/Port, plus particulièrement dévolu à l'accueil de très grands paquebots de croisière, avec pour cela, un avant-port, mais également un Grand Palais des Evènements, des Expositions et des Congrès. Oui, c'est ce que nous voulons. Le second, Arenc/Mourepiane, consacré à l'activité industrialo-portuaire. Enfin, le troisième site, de la Forme 10 jusqu'à Corbières, voué aux activités autour de la plaisance et de la très grande plaisance avec un nouveau port de plaisance ; le projet de port à sec de la Lave ; bien sûr, le projet de la Forme 10.

Vous savez ce que j'ai dit en réalité, mais vous le déformez. Le port de Marseille doit rester un port marchand mais marchant mieux, Monsieur Mennucci, et il ne nous est pas interdit d'être intelligent et de nous adapter à l'évolution de la situation. C'est nous et pas vous qui avons sauvé la réparation navale. C'est nous et pas vous qui avons sauvé du désastre la SNCM avec un apport de 60 M€ pour recapitaliser il y a quelques mois.

Monsieur MENNUCCI.- C'est l'Etat !

Monsieur LE PRESIDENT.- Oui, c'est l'Etat, mais c'est nous qui l'avons demandé à l'Etat. Et je ne vais pas répéter uniquement pour vous et parce que vous avez demandé aux télévisions d'être là juste à cette heure tardive de la matinée. Et je ne vais pas refaire des explications que j'ai pu faire pendant un certain nombre de séances.

S'adapter dans le port, cela veut dire sauver la réparation navale, c'est nous qui l'avons fait et pas vous. Cela signifie aussi transformer la réparation navale, c'est nous qui le faisons et pas vous.

Oui, nous avons une vision d'avenir. Il vous aura fallu 8 jours pour venir ici nous faire une déclaration que l'on avait prévue à la Conférence des Présidents du Conseil municipal et que vous pouviez faire lundi dernier au Conseil municipal. Monsieur Mennucci, M. Muselier vous a donné les chiffres, ce n'est pas vous que nous voulons convaincre, mais les Marseillaises et les Marseillais se rendent bien compte.

Ce n'est pas aussi simple que cela et vous avez peut-être été imprudent de laisser partir un sondage sans le donner entièrement et sans donner, ce qui aurait été

totallement objectif, les intentions de vote. Vous ne l'avez pas fait et cela ne figure pas dans le sondage que vous avez communiqué. Prenez garde Monsieur Mennucci, vous vous croyez autorisé à tout, vous vous croyez capable de tout, vous parlez toujours à la place des autres. Prenez garde. Ecoutez ce proverbe chinois : lorsque tu lances un pot de fleur en l'air, prends garde qu'il ne te tombe pas sur la tête.

(Applaudissements)

Pour le reste, nous aurons l'occasion de faire la campagne électorale. Nous aurons l'occasion de dire, mes chers amis, vous qui m'avez soutenu ici depuis l'an 2000, que quand nous sommes arrivés à la direction de la Ville de Marseille et ici, la Ville de Marseille perdait 10 000 habitants par an. Aujourd'hui, malgré le fait que mon interlocuteur se réjouissait quand l'INSEE disait que la progression démographique n'est pas réelle, la Ville de Marseille compte 820 000 habitants ! On construisait en 1995, 1000 logements, on en fait plus de 6000. Depuis que la Communauté Urbaine est en charge du logement social, nous avons construit des milliers de logements sociaux en peu de temps. Et si vous devez critiquer Monsieur Mennucci, adressez-vous aux Maires socialistes qui, dans leur commune, n'en font pas, ce qui n'est pas le cas de mes amis lorsqu'ils sont Maires.

On vous a parlé des emplois privés. Vous prendrez sans doute la tête des manifestations pour défendre la Fonction Publique. La Fonction Publique, nous en avons protégé tous les acquis, mais en même temps, grâce à la zone franche, grâce à Euroméditerranée, grâce au plan de rattrapage que nous avons fait dans les quartiers Nord et qui était prévu depuis 1983 mais n'avait jamais été fait, nous créons 5000 emplois privés par an. Les Marseillaises et les Marseillais verront bien quelle est la différence entre ce que vous faites et ce que vous avez fait dans des temps pas très anciens et ce que nous avons réalisé sur les 13 dernières années. Je suis prêt à discuter de cela à la télévision ou ailleurs, avec M. le Président du Conseil Général quand il voudra.

Quant à vous, les télévisions vous ont proposé un débat avec M. Assante et il paraît que vous le refusez.

(Huées)

Allez, un peu de modestie.

Et pour faire plaisir à M. Benzi puisque vous l'avez honoré à plusieurs reprises, je lui rappellerais, même s'il le sait par cœur, deux fables de La Fontaine et Monsieur Mennucci, cela s'adresse à vous comme à moi : « *Vous êtes maigre entré, il faut maigre sortir* ». Mais il y a aussi : « *Dieu prodigue ses biens à ceux qui font vœu d'être sien* ». Je crois que cela vous échappe.

(Applaudissements)

**URB 002-19/11/07 CC - Plan Local d'Urbanisme de Saint-Victoret-
Approbation de la modification n°9**

DUFH 07/465/CC

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

**URB 003-19/11/07 CC - Zone d'Aménagement Concerté des Florides à
Marignane - Engagement d'une procédure de modification du Dossier de Création -
Organisation de la concertation préalable.**

DUFHURBA 07/464/CC

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

URB 004-19/11/07 CC - Opération d'Intérêt National Euroméditerranée - Zone d'Aménagement Concerté de la Joliette à Marseille - Dossier de réalisation - Avis de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur le programme des équipements publics

DUFHURBA 07/600/CC

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

EIC 001-19/11/07 CC - Travaux de mise en conformité du stade Marcel Cerdan à Carnoux-en-Provence - Approbation du montant définitif du fonds de concours

DGEEAG 07/469/CC

Monsieur SIMONPIERI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, c'est un rapport qui a obtenu un avis favorable unanime de la Commission. Il s'agit de l'approbation du montant définitif d'un fonds de concours qui était à l'époque un des modes de financement, mais nous en reparlerons peut-être.

Il s'agit de 34 400 euros que la Communauté Urbaine aura à financer au lieu des 35 200 initiaux. Voilà une économie faite par la Communauté Urbaine parce que la ville de Carnoux-en-Provence a fait des économies.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Mille fois merci, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

(La séance est levée à 12 heures 30)